

bioactualités ^{8/05}

LE MAGAZINE DU MOUVEMENT BIO

OCTOBRE


L'œil exercé du sélectionneur bio Page 4

La Confédération veut s'économiser l'homologation variétale biologique Page 8

Que fait-on avec les centimes du lait bio? Page 15



Alina, 1. L. 6447 kg, 4.01 %, 3.27 %



UFA

IMV 12.08.05

Vaches-bio consommant
aliments UFA pour vaches laitières

UFA 174 F Phase de démarrage
UFA 277 Concentré protéique
UFA 279/172 F Aliment de production
UFA 175 F Mélange de céréales

Rabais Fr. 3.-/100 kg
jusqu'au 12 novembre 2005

ACTION

www.ufa.ch

Dans votre **LANDI**



LINUS SILVESTRI AG
Commerce de bétail
9450 Lüchingen/SG
Tél. 071 757 11 00 Fax 071 757 11 01
Email: kundendienst@lsag.ch
Site Internet: www.bioweidebeef.ch

Commercialisation et conseil:
Linus Silvestri, Lüchingen natel 079 222 18 33
Franz Steiner, Einsiedeln natel 079 423 14 62
Jakob Spring, Kollbrunn natel 079 406 80 27
(pour la Suisse romande)

À tous les éleveurs bio de vaches mères!

Nous cherchons:
Fermes avec élevages de vaches mères pour produire des remontes d'engraissement de bonne qualité.

Nous offrons:
Depuis le printemps 2005: génisses Limousin bio F1 sélectionnées et portantes. Commandez-nous les bêtes dont vous avez besoin!

Nous commercialisons:
Remontes d'engraissement bio provenant d'élevages de vaches mères et laitières.
Veaux bio d'étal et veaux bio à sevrer de races laitières et à viande.
Cochons bio, truies bio et porcelets bio.
Vaches de réforme bio.

Téléphonez-nous, nous sommes là pour vous!

B I O
S U I S S E



Connaissances en agriculture biologique

Ne cherchez plus, trouvez!

220 fiches techniques, brochures,
manuels, dossiers, CD, études,
dont 92 à télécharger gratuitement

www.shop.fibl.org

Ou demandez notre catalogue:
téléphone 062 865 72 72

Pots en verre avec couvercle
Bouteilles avec fermeture canette

Pour toutes sortes d'aliments
Marmelades, fruits, légumes, ...
Formes et grandeurs différentes
de 0,4 dl jusque 1 litre.

Bouteilles avec fermeture canette 2,5 dl jusque 1 litre.
Echantillons gratuits avec liste des prix, à demande

Crivelli Emballages • CH-6830 Chiasso
☎ 091 647 30 84 • Fax 091 647 20 84
crivelliimballaggi@hotmail.com

hosberg AG
Bio-Eierhandel

Nous sommes votre partenaire pour la commercialisation des œufs bio!
Téléphonez-nous.



Bio-Eierhandel, Neuhoferstr. 12, 8630 Rüti ZH
tél. 055 251 00 20 fax 055 251 00 30
info@hosberg.ch / www.hosberg.ch

Une lutte féroce

Le délai d'inscription pour la sortie anticipée du contingentement depuis le 1^{er} mai 2006 approche à grands pas. Les divergences d'intérêts se révèlent toujours plus clairement, et les producteurs ne sont pas tous sûrs de vouloir sortir le plus vite possible. Et si c'est le cas, il faut encore savoir comment et avec qui. Sur ce point, la situation est plus simple pour les organisations qui prévoient de sortir du contingentement, vu que cette étape est leur objectif. Cela n'implique pas pour autant plus d'unité, bien au contraire. L'inquiétude et



l'indécision des producteurs ont provoqué l'embrassement d'une chasse aux membres qui se transforme en lutte toujours plus féroce.

Les fédérations laitières s'intéressent tout à coup à ces paysans bio dont elles ne voulaient rien savoir ou même qu'elles combattaient quelquefois avec acharnement. Soit elles font pression à coups de menaces, soit elles essaient de les attirer par de vaines promesses. Voilà par exemple la ZMP qui veut dissoudre le Biomilchring Zentralschweiz parce qu'il n'y a soi-disant plus de place en dehors d'elle-même. Ou encore la Nordostmilch qui courtise les paysans bio en leur faisant croire qu'elle leur permettra de respecter la clause de l'affiliation obligatoire décidée par Bio Suisse, alors que ce n'est évidemment pas le cas. La Lobag écrit même à ses membres que tous ceux qui ne déclarent pas expressément leur désaccord sortiront automatiquement avec elle. On prétend toujours officiellement qu'on n'a pas écrit aux paysans bio, mais de nombreuses soi-disant erreurs ont été révélées ces derniers temps. Les producteurs de lait bio se trouvent donc ainsi comme pris entre deux feux – à moitié coupables et à moitié victimes, et ceux qui ne se tiennent pas sur leurs gardes se retrouvent soudain dans des structures dont ils ne voulaient absolument pas. Bio Suisse doit cependant reconnaître qu'elle n'a pas précisément simplifié les règles du marché du lait en introduisant l'affiliation obligatoire. Mais bon, il s'agit là d'une affaire interne au mouvement bio qui a été intensivement discutée par les concernés, c'est-à-dire par les paysans et paysannes bio, et qui repose sur une solide base démocratique. Vu qu'il s'agit maintenant d'appliquer intelligemment cette décision, les organisations du lait bio doivent pouvoir compter sur le soutien clair, net et décidé des producteurs, sous peine d'être privées de toute influence sur le marché.

P. Bucher
Petre Bucher, Bio Suisse

bioactualités



4



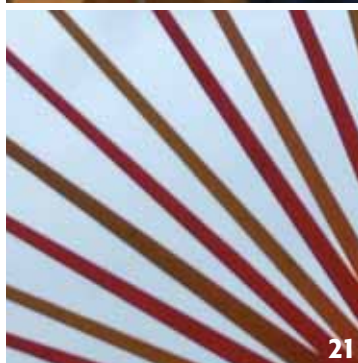
8



10



20



21

PRODUCTION

4 «Il ne s'agit pas seulement de génétique»

Le bio actualités veut se préoccuper davantage de la sélection des vaches laitières. Pour commencer, un entretien avec Andy Wälle.

8 La Confédération veut s'économiser l'étude variétale bio

la Confédération veut supprimer l'étude variétale officielle des variétés biologiques de céréales. Un coup dans le dos de la sélection céréalière biologique.

10 Les Bionniers de la Suisse herbagère

La FAL Reckenholz développe les premières graminées et légumineuses spécialement sélectionnées pour l'agriculture biologique.

L'ENVERS DU DÉCOR

12 Les principes recèlent un énorme potentiel

Faut-il développer de nouveaux produits phytosanitaires naturels pour l'agriculture biologique? Ne serait-il pas mieux de chercher à s'en passer à long terme et de miser à fond sur les organismes auxiliaires?

MARCHÉ

14 Une contribution à la stabilité

Soutenu par la Table ronde du lait bio, le Biomilchpool vend les surplus de lait bio sur le marché conventionnel.

15 Que fera-t-on du centime pour le marketing?

Depuis le début du mois de mai, les producteurs paient un centime de contribution au marketing pour le lait bio. Que fait-on de cet argent?

RUBRIQUES

7 Bio Suisse – Questions des consommateurs

16 Cahier des charges

16 Conseils

18 Bio Suisse – Ordre du jour de l'AD du 16.11.2005

20 Consommation

21 Brèves

22 Petites annonces

22 Agenda

23 Le dernier mot

24 Impressum

Couverture: Andy Wälle, sélectionneur de la Brune d'origine, à Renan BE.

Photo: Anet Spengler Neff

«Il ne s'agit pas seulement de génétique»

À quelques rares exceptions près, toutes les bêtes du troupeau de Brune originale d'Andy Wälle sont nées à la ferme et y ont été élevées. Ce sélectionneur du Jura bernois achète en effet occasionnellement des taureaux reproducteurs. En ayant continué sa rigoureuse sélection à partir des bêtes de son propre troupeau, il est maintenant proche du but: avoir des vaches bien adaptées à sa ferme. Le bio actualités a voulu connaître sa conception de la sélection ainsi que les critères qui guident son choix lorsqu'il cherche un taureau.

bio actualités: *Voilà dix ans que tu es dans cette ferme à Renan, dans le Jura bernois. Depuis le début, tu as sélectionné des vaches laitières de la race Brune originale. Si tu regardes ton troupeau aujourd'hui, comment répond-t-il à tes idées et à tes souhaits?*

Andy Wälle: J'ai toujours eu devant mes yeux l'image de la vache que je voulais avoir. Et cette vache, maintenant je l'ai. Mes bêtes sont adaptées à ma conception de l'agriculture et à moi-même. Je dois seulement constater des lacunes: certaines ont encore des laits trop pauvres, d'autres sont assez nerveuses, une lignée a trop de cellules – plus de 150'000 par millilitre de lait – parce que les vaches perdent du lait. Il s'agit de six vaches, et je vais toutes les remplacer cette année. Je trouve en effet qu'il est très important de produire du lait de bonne qualité. J'aime vraiment beaucoup ces vaches-là, mais mes vaches doivent avant tout rester en bonne santé!

Ta sélection d'après le nombre de cellules est très sévère, et tous les éleveurs n'en font pas autant.

C'est vrai, et c'est un problème qui se pose souvent lorsqu'on achète des vaches. Je n'achète donc jamais de vaches, seulement des taureaux reproducteurs. C'est en effet très difficile de trouver quelqu'un qui élimine avec la même rigueur lorsque quelque chose ne va pas.

Comment cherches-tu les fermes auxquelles tu achètes les taureaux? Et comment sélectionnes-tu les taureaux que tu choisis?

Je me renseigne par exemple toujours au sujet de l'alpage. Une vache qui va chaque

année à l'alpage et qui y donne assez de lait est une bonne vache. J'examine aussi l'étable et toutes les bêtes qui sont parentes avec le taureau que je veux acheter. C'est très important de connaître cette famille. On peut ensuite examiner les veaux et voir quels caractères remontent plutôt à la mère ou plutôt au père. Je considère aussi toujours la productivité d'une vache par rapport à son affouragement. Chez un éleveur de Brune originale de l'Unterland qui a une moyenne d'écurie de près de 8'000 litres, une vache qui donne 5'500 litres est un bock. Il ne faudrait jamais prendre un taureau engendré par une telle vache. Par contre, chez le paysan des Grisons à qui j'ai acheté mon dernier taureau, une vache à 5'500 litres est une super vache, une championne. Le plein-frère de mon taureau fait maintenant carrière: il deviendra un taureau d'IA. Et ce taureau était dans sa jeunesse classé au dernier rang sur le marché des taureaux, simplement parce qu'il était le plus petit!

Que penses-tu des expositions?

Je trouve qu'il y a un problème avec les vaches d'exposition: souvent les meilleures et les moins problématiques restent à la maison alors que seules les «belles vaches d'exposition» sont montrées. C'est un problème qui existe depuis qu'il y a des fédérations d'élevage. J'ai quand même toujours du plaisir à assister à ces expositions. C'est seulement dommage que la pensée matérialiste prenne toujours plus d'importance même chez les sélectionneurs de la Brune originale. On pousse la productivité laitière, on prélève des embryons, et, quand on examine le catalogue des taureaux, on voit que les mères de taureaux sont de plus en plus souvent sélectionnées d'après la première lactation. La sélection de la Brune originale s'achemine donc vers les mêmes problèmes que les autres races. Cela prendra simplement un peu plus longtemps si on conserve la monte

naturelle, parce qu'elle permet de mieux conserver la vitalité.

Est-ce qu'il t'arrive de faire de la sélection pour une exposition?

Cela m'arrive d'être tiraillé entre la valeur



que je dois accorder aux papiers et celle que je donne à mes impressions personnelles. J'ai par exemple un très beau veau mâle dont la mère est Pina, une vache de 12 ans qui n'a pas de papiers mais qui correspond exactement à mes buts d'élevage. Que faire, garder ce taurillon, ne pas le garder?

Élèves-tu toujours de tes propres taureaux en plus de ceux que tu achètes?

Oui, chaque année je laisse quelques vaches avec un de mes propres taureaux. Je regarde ensuite comment sont mes bêtes par rapport aux descendants des taureaux que j'achète. Et aussi, c'est pratique d'avoir toujours deux taureaux: j'en laisse un avec les génisses et l'autre avec les vaches. Vu que mes vaches vêlent toutes à la même saison, j'envoie souvent mes taureaux dans d'autres fermes après la saison des saillies, puis je les reprends au printemps suivant. C'est pourquoi je n'en ai pas ici en ce moment.

À ne pas manquer!

Un séminaire de deux jours sur la sélection biologique de la race Brune se déroulera pour la première fois les 1 et 2 décembre (en allemand) à l'école d'agriculture du Plantahof à Landquart GR (détails: cf. agenda).



Ulina, fille de Kumpan, est en 6^{ème} lactation. Cette lignée U de sa ferme correspond très bien au but d'élevage que s'est fixé Andy Wälle, qui garde donc tous les veaux femelles de cette lignée.

Est-ce que tu achèterais un veau mâle à une ferme que tu ne connais pas?

J'aurais des doutes, je ne serais pas tranquille. Il se pourrait qu'il soit bon, mais il y aurait là un gros facteur d'incertitude. La même chose est à mon avis valable pour l'IA. Je préfère cibler mes efforts sur ce que je peux vraiment améliorer. Il y a en outre de nombreuses influences mal connues: les constellations, les saisons. On ne doit jamais considérer uniquement la génétique.

Que cherches-tu le plus à favoriser dans ton troupeau? Quels sont tes buts d'élevage?

J'essaie toujours d'équilibrer ce qui ne l'est pas encore dans une lignée. Mes buts d'élevage généraux sont 10 kilos de lait par kilo de poids corporel et par année avec une teneur totale de 7 à 8 % de graisse et de protéine. Les vaches doivent aussi pouvoir augmenter chaque année leur productivité, c.-à-d. partir d'environ 4'000 litres pour la première lactation et arriver à environ 6'000 litres à la sixième. Elles doivent vêler tous les douze mois et ne pas devoir être éliminées avant un âge moyen de dix ans, mais je ne suis pas entièrement convaincu par la sélection sur la performance de vie, car il se peut que cette méthode nous fasse perdre de vue certains caractères qui auraient aussi été importants. À mon avis, on doit pouvoir éliminer drastiquement ou favoriser fortement quelque chose qui serait important pour le troupeau en plus de la productivité, par exemple la qualité du lait. Pour moi, le caractère est aussi un

critère de sélection. Lorsque tu achètes un taureau en âge de saillir, tu sais assez peu de choses sur lui, tandis que si tu l'achètes quand il est encore un veau, tu connais mieux son caractère.

Comment influences-tu le caractère par la sélection?

J'ai une lignée où tout est super mais dont les bêtes sont toutes nerveuses et craintives. Une vache de cette lignée a vêlé dernièrement, j'ai pris du temps pour assister au vêlage. J'ai ainsi pu avoir un meilleur premier contact avec le veau. Je l'ai bien gavé et je lui ai beaucoup parlé. C'était très intense, et j'ai pu constater qu'il est docile et confiant depuis le début. Je vais voir avec les prochains veaux si ça se passe de la même manière. Ce travail avec les veaux est comme un outil que j'utilise pour améliorer le caractère de cette lignée. Je ne sais pas encore si les résultats seront durables, je ne pourrai le dire que dans dix ans! Rendez-vous pour la prochaine interview! Peut-être qu'on peut changer quelque chose de cette manière en plusieurs générations. Je suis impatient de le savoir! De même, il faut aussi toujours aller vers les vaches nourrices et leurs veaux pour qu'ils restent confiants.

As-tu des conseils pour les paysans et paysannes bio qui veulent progresser dans leur travail de sélection?

C'est difficile de donner des conseils généraux parce que tout dépend de ce qu'on veut soi-même. La sélection est en effet

aussi un peu art de la connaissance de soi. Si tu ne sais pas ce que tu veux, tu n'auras aucun résultat. Certaines fermes bio ne veulent peut-être pas du tout faire de la

Portrait de la Ferme la Source à Renan BE

Famille: Andreas et Agnes Wälle-Schärer avec 4 enfants, 1 apprenti et 2 pensionnaires handicapés
SAU: 37 ha, sols argileux lourds, sous-sol calcaire, ZM I, altitude 910 m, ferme en location, zone de non-ensilage

Précipitations: 1200 mm

Cultures fourragères: 35 ha de prairies, dont 20 % de prairies artificielles, 80 % de prairies naturelles, 1/3 de séchage en grange, 2/3 de séchage au sol, 210 jours d'affouragement d'hiver

Contingent laitier: 93'000 kilos

Stabulation: ancienne stabulation entravée servant à l'affouragement et à la traite, grande cour d'exercice avec logettes sur litière profonde et râteliers

Troupeau laitier: 37 UGB dont 22 vaches (18 vaches laitières et 4 vaches nourrices), 2 à 3 taureaux et jeune bétail, remotes = 10 à 15 % par année, âge moyen des vaches = 5 ans, moyenne d'écurie: 5'000 litres par lactation avec 3,5 % de graisse et 3,2 % de protéine
Race: Brune originale, avec cornes, seulement monte naturelle

Autres animaux: 2 chevaux Franches-Montagnes, une famille de cochons laineux, 6 chèvres de Saanen, poules (pour l'autoapprovisionnement), 1 chien, des chats, des pigeons, des canards de Poméranie

Concept d'exploitation: production laitière biodynamique pour la production Demeter de Renan, de Gruyère et de fromage de chèvre, vèlages saisonniers, pâturage permanent, utilisation des surfaces écologiques pour le jeune bétail, élevage de veaux avec vaches nourrices, suivi de personnes handicapées (du home anthroposophique qui loue la ferme)



Blüemli, fille de Nero, un taureau de la ferme issu de la lignée Mars, est en 4^{ème} lactation. Elle fait partie de cette lignée nerveuse dont on a parlé lors de l'interview. Si elle n'était pas si bonne sur tous les autres points, Andy Wälle devrait s'en débarrasser à cause de son mauvais caractère.

vraie sélection parce qu'elles ont simplement besoin d'une bonne vache pour une production pas trop compliquée. Ces fermes ne devraient pas se montrer trop exigeantes pour la productivité. L'important est que ses vaches plaisent à l'éleveur. On fait alors tout pour elles et elles s'en portent bien. Nos collègues conventionnels font d'ailleurs de même avec leurs vaches de haute ou très haute production, mais, avec les moyens limités que nous avons en agriculture biologique, on peut assez vite se trouver à court de souffle. Il faut donc se demander combien d'intrants comme

les concentrés on veut utiliser pour son troupeau et si ça va avec les conditions de l'agriculture biologique. Cependant, si on veut vraiment travailler avec beaucoup d'intrants, il vaut mieux travailler en conventionnel qu'en bio.

Penses-tu avoir des choses à apprendre des autres sélectionneurs bio? Et devraient-ils travailler davantage ensemble?

Ça de toute façon, c'est très important. On apprend beaucoup lors des expositions de familles d'élevage. C'est avec des sélectionneurs expérimentés, avec ceux dont on dit

qu'ils ont l'œil du sélectionneur, que j'ai le plus appris. Un bon sélectionneur trouvera dans tous les troupeaux quelles sont les belles et bonnes vaches. Et il y en a, dans nos troupeaux! Il ne s'agit pas seulement d'hérédité, mais cela a aussi quelque chose à voir avec les constellations. Les paysans africains parlent d'ailleurs de la «vache planétaire positive»*. Une «vache planétaire positive» possède toujours un bon pouvoir de transmission génétique, ça se voit sur elle! Je suis capable de reconnaître de telles vaches, mais le tout est de savoir si on peut vraiment les sélectionner comme telles. Je trouve qu'il est important de se poser ce genre de questions. De même par exemple que la question de ce qu'est vraiment une vache. Le fait qu'elle soit un ruminant, qu'elle devrait pouvoir manger aussi des fourrages âgés (très mûrs), et pas seulement qu'elle produise un tas de lait. J'aimerais pouvoir travailler davantage sur ces questions avec des collègues. C'est ce que nous faisons au sein du groupe de travail des sélectionneurs biodynamiques de bétail bovin, mais, dès que je suis avec d'autres agriculteurs, je ne parle de nouveau que de productivité... voilà les efforts contraires auxquels je suis soumis... et auxquels mes vaches se trouvent soumises avec moi.



Interview: Anet Spengler Neff

* En français dans le texte allemand.

Redynamiser la sélection biologique des vaches laitières

Pour que des animaux sains puissent produire les aliments de haute qualité demandés par les consommateurs, il faut commencer par poser les bons jalons lorsqu'on prend des décisions pour la sélection: en agriculture biologique, il est très important que la station et le type de vache correspondent l'un à l'autre. Il faut ensuite accorder la plus haute priorité aux caractères de santé et de fitness lors de la sélection et de l'accouplement. La réalité est cependant bien différente: encore actuellement, ces décisions fondamentales pour la sélection reposent dans les fermes bio sur les mêmes critères que dans les exploitations conventionnelles: comme les études du FiBL l'ont démontré, les critères de productivité (par exemple la quantité de lait) sont encore et toujours très nettement au premier rang.

Grâce au généreux soutien de Bio Suisse, le FiBL a donc démarré plusieurs activités pour contribuer à jalonner correctement la voie de l'avenir. Ces activités sont basées sur d'intenses discussions de groupes me-

nées ce printemps avec des sélectionneurs biologiques. Cinq objectifs principaux se sont dégagés de ces discussions:

1. le plaisir et l'envie de sélectionner doivent être conservés et si nécessaire ressuscités;
2. les fermes de sélection doivent opérer un rapprochement mutuel pour pouvoir former des partenariats de sélection;
3. il faut améliorer la représentation externe des intérêts des sélectionneurs bio;
4. les reproducteurs intéressants pour l'agriculture biologique doivent être mieux présentés aux éleveurs de bétail laitier bio;
5. il faut améliorer l'application pratique des principes de la sélection sur les critères de l'adaptation au milieu local.

La première étape consistera à aborder plus souvent et plus régulièrement le thème de la sélection des vaches laitières dans le bio actualités. Les exemples tirés de la pratique devront montrer des stratégies de sélection pour l'agriculture

biologique très diverses mais chaque fois bien adaptées à la ferme de l'éleveur (voir par exemple l'interview ci-dessus), et il faut présenter au fur et à mesure les nouveaux développements et résultats de la recherche.

Nous désirons en appeler ici à tous les éleveurs de bétail laitier bio et les prier instamment d'exprimer leur opinion au sujet de cette problématique complexe, et nous nous réjouissons d'avance du dialogue passionnant qui ne manquera pas de féconder nos prochaines activités.

Beat Bapst et Anet Spengler, Groupe de travail Élevage et sélection animale, FiBL

beat.bapst@fibl.org,
anet.spengler@fibl.org

Nous avons besoin de votre avis!

Votre bio actualités publiera aussi très volontiers votre avis, votre opinion et vos suggestions comme lettres de lecteurs. Prière de les envoyer à bioactualités@fibl.org, Ackerstrasse, 5070 Frick, fax 062 865 72 73.

Ces petits riens qui donnent confiance

Le secrétariat de Bio Suisse reçoit presque chaque jour des questions posées par des consommateurs et des consommatrices. Sibil Buschauer s'occupe de chaque demande, contribuant ainsi à instaurer «à petite échelle» un climat de confiance précieux pour le Bourgeon.

Intérêt, curiosité, sens de l'intuition détective parfois, doigté et tact toujours: telles sont les capacités dont Sibil Buschauer a besoin lorsqu'elle répond aux questions que les consommateurs et consommatrices adressent sans cesse à Bio Suisse. «De nombreux consommateurs tiennent à leur Bourgeon», constate cette interlocutrice des amateurs de produits bio, «ce qui explique pourquoi ils sont si exigeants à son égard.» Le fait que chaque question reçoive une réponse individualisée – Les questions ne sont presque jamais identiques – est très apprécié par les consommateurs. «Les informations sont bienvenues, et il n'est pas rare que ma réponse suscite une nouvelle réaction», explique Sibil Buschauer, du département de l'assurance-qualité.



Sibil Buschauer répond aux questions quotidiennes que les consommateurs et consommatrices se posent sur l'agriculture biologique.

additifs: «les questions les plus fréquentes concernent l'acide citrique, le nitrite de sodium et le citrate de sodium».

dans toutes les publications disponibles, interroge les collaborateurs et les experts externes de Bio Suisse ou du FiBL pour pouvoir donner une réponse aussi exacte que possible. «Quand on me pose certaines questions, je remarque immédiatement que les gens se sont déjà beaucoup documentés, et cela m'impressionne.» Les étudiants posent aussi souvent des questions lorsqu'ils ont besoin de renseignements pour un travail de diplôme ou un exposé.

Et maintenant, quelle est la question la plus fréquemment posée? Sibil Buschauer n'hésite pas longtemps. «Les consommateurs veulent très souvent savoir pourquoi les pommes et les tomates vendues en vrac dans les grands magasins sont étiquetées individuellement avec un autocollant Bio Suisse.

– Et en voilà la raison: cet autocollant est nécessaire du point de vue de l'assurance-qualité, c.-à-d. pour que les produits Bourgeon soient infailliblement identifiés comme tels à travers tous les flux des marchandises. L'Ordonnance bio exige la séparation et l'identification des produits. Lorsqu'elle a choisi cet autocollant, Bio Suisse s'est montrée très exigeante: le PVC et autres plastiques contenant du chlore sont interdits. Quant à la colle utilisée, elle est totalement exempte de solvants, et elle est appliquée à chaud lors du processus de finition. En outre, cet autocollant contribue beaucoup à diminuer le gaspillage des emballages individuels qui seraient sinon nécessaires.»

Encore des questions?

Jacqueline Forster-Zigerli, Bio Suisse

Là où le bât blesse

Qu'est-ce qui préoccupe le plus les consommateurs et consommatrices? «La plupart des demandes concernent des thèmes généraux: questions de déclaration, différences entre les labels ou les normes bio, perspectives d'avenir, limites d'assortiment», mais Sibil Buschauer doit aussi répondre très souvent à des questions sur la transformation, les ingrédients et les

Il n'est pas rare non plus que les questions soient posées sur fond de critique: les consommateurs appellent surtout lorsqu'ils sont mécontents ou irrités. Sibil Buschauer a vite appris comment traiter certaines questions très difficiles: «Je donne les réponses sur un plan concret. Si on se met à la place des gens et si on prend leurs demandes au sérieux, il n'y a quasiment aucune question à laquelle il est impossible de répondre.»

Mais alors, où sont ses limites? «Lorsque les questions sont très subjectives ou incompréhensibles, il est parfois très difficile de donner une réponse», comme par exemple lorsque quelqu'un prétend qu'il est subitement devenu allergique à un certain produit bio qu'il avait jusque là bien supporté pendant des années.

La question la plus fréquente

Les questions complexes aiguillonnent particulièrement l'amour-propre et la curiosité de Sibil Buschauer. Elle recherche

Ce qui les intéresse le plus

Voici les questions que les consommateurs et les consommatrices posent le plus souvent à Bio Suisse:

1. Questions générales sur le Bourgeon et sur l'agriculture biologique 31 %
2. Produits, transformation 22 %
3. Cultures, produits végétaux 17 %
4. Animaux 17 %
5. Autres 8 %
6. Importations, pays étrangers 6 %

i

Les questions posées par les consommateurs à Bio Suisse sont à adresser à: bio@bio-suisse.ch

La Confédération veut s'économiser l'étude variétale bio

La station de recherches agronomiques Agroscope RAC Changins ne veut plus continuer les études variétales biologiques officielles pour les variétés de céréales. La sélection céréalière biologique essuie là un très sérieux revers, vu que l'enregistrement au catalogue national des variétés est la condition sine qua non pour la commercialisation d'une nouvelle variété de céréale. Les études variétales officielles doivent dorénavant se dérouler dans neuf endroits dévolus à la culture extenso ainsi que, comme sous le manteau, dans une seule ferme bio. Cette décision de la Confédération provoque l'étonnement incrédule des spécialistes.

Tous les sélectionneurs de variétés de céréales ont reçu le deux août une brève missive de la station de recherches Agroscope RAC Changins leur communiquant que les études variétales biologiques seraient supprimées au bénéfice d'études combinées. Fin abrupte d'une expérience de quatre ans qui avait valu à la Suisse une grande considération sur la scène internationale du mouvement bio.

La Suisse abandonne son statut de pionnier

La Suisse a été le premier pays au monde

à essayer en 2001 une étude variétale de variétés de blé implantée dans des fermes biologiques reconnues. Les qualités agronomiques et qualitatives des plus récentes sélections de blé étaient comparées sur neuf parcelles bio. Les essais exacts effectués par Agroscope FAL Reckenholz servaient de base à l'enregistrement d'une nouvelle variété au catalogue national.

D'après l'ordonnance fédérale sur les semences, la commercialisation d'une variété ne peut être envisagée qu'à partir du moment où elle figure au catalogue variétal suisse ou à celui d'un autre état

reconnu par le droit semencier suisse. Les résultats des études variétales décident donc de l'être ou du non-être d'une variété. Outre les études de pureté, de stabilité et de différenciabilité effectués en France pour obtenir la protection d'une variété, le catalogue national est donc le deuxième obstacle que toute nouvelle variété de céréale doit vaincre.

Un niveau de rendement trop élevé

«La suppression du réseau d'études variétales bio est pour nous un sérieux revers»,

COMMENTAIRE

Exit la concurrence?

Lorsque la Confédération a autorisé il y a quatre ans l'étude variétale officielle des blés sur des surfaces bio, cette décision



représentait une formidable percée pour les variétés biologiques sélectionnées par Peter Kunz, qui sont représentées par la coopérative Sativa. Aujourd'hui, on n'imaginerait plus les cultures céréalières biologiques de Suisse et de nombreux pays de l'UE sans les variétés Sativa. Un petit succès pour la Suisse exportatrice.

À la fin des années nonante, Sativa posait les premiers jalons de la multiplication légale de semences certifiées de variétés officiellement homologuées. On plaçait de grands espoirs dans l'avenir des obtentions bio, et il était clair pour tous les concernés qu'elles ne pourraient jamais développer leur potentiel par le biais d'un commerce illégal des semences pratiqué sous le manteau de ferme en ferme. Pour atteindre l'objectif fixé, cultiver ces variétés sur des surfaces importantes, il ne restait plus qu'une seule solution: passer sous le joug pénible des procédures imposées par les institutions officielles.

Rien que faire reconnaître Sativa et lui faire obtenir le statut d'établissement multiplicateur (EM) représentait déjà un énorme effort. La prochaine étape a été d'exiger des études variétales qui correspondent aux sélections biologiques. Cette revendication était tombée dans de la bonne terre: il parut évident à de nombreuses personnalités installées à des positions clés que les variétés bio devaient être étudiées dans des conditions bio. En tête devant tout le monde, Mathias Menzi, de l'Agroscope FAL Reckenholz, qui les suit depuis leur introduction, milita avec acharnement en faveur des études variétales biologiques.

Suite à la nouvelle répartition des tâches entre les stations fédérales de recherches, la responsabilité des études variétales a été confiée à l'Agroscope RAC Changins, qui n'avait pas précisément inscrit la sélection biologique et l'étude variétale biologique parmi ses premières priorités. Et maintenant, le caractère officiel de ces études doit être abandonné sous prétexte d'économies budgétaires. Cela ne concerne en fait pas les coûteuses microparcelles des essais variétaux eux-mêmes, puisqu'elles continueront d'être suivies exactement de la même manière par la FAL Reckenholz. Les économies espérées devaient donc rester du domaine de la microchirurgie.

Une autre réflexion pourrait bien avoir eu plus de poids que les économies. Il y a en effet encore en Suisse ni plus ni moins que deux organisations qui s'occupent à grande échelle de la sélection du blé: la RAC Changins et la Getreidezüchtung (sélection céréalière) de Peter Kunz. Ces deux instituts de sélection se retrouvent donc en situation de concurrence, mais une seule de ces deux organisations effectue les études variétales officielles. De là à penser que l'étude variétale biologique a été supprimée pour se débarrasser d'une fâcheuse concurrente qui récoltait par trop de succès dans le domaine de la sélection, il n'y a qu'un pas.

La Confédération ne parviendra cependant pas aussi simplement à faire table rase de la sélection céréalière de Peter Kunz, elle ne pourra que la gêner. En effet, suivant l'exemple de la Suisse, l'Allemagne a aussi introduit sur ces entrefaites une étude variétale biologique officielle. Sativa peut donc continuer de faire reconnaître ses variétés par une procédure biologique officielle. Ce ne sera seulement plus en Suisse – et cela lui coûtera deux fois plus cher.

A. Schädli
Alfred Schädli

dit Peter Kunz, sélectionneur bio, car «les variétés que nous avons développées ont été spécialement développées pour l'agriculture biologique, ou nous avons un niveau de rendement moyen de 45 à 50 kilos à l'are.»

Changins veut remplacer l'étude variétale biologique par une nouvelle étude combinée sur neuf emplacements extenso et un seul emplacement bio. Cela devrait provoquer une augmentation du niveau de rendement moyen, qui atteindrait alors environ 65 kilos à l'are. «Dans ces conditions, nos variétés à paille longue n'ont pratiquement aucune chance», craint Peter Kunz. Le sélectionneur se demande donc s'il ne faudrait pas saborder consciemment les variétés sobres: «Que peuvent bien valoir les sélections biologiques si on ne peut obtenir leur homologation que si nos variétés sont capables, dans un environnement conventionnel, d'être meilleures que la moyenne des variétés standards?» Pourtant, les sélections qui se contentent de peu d'azote et qui sont capables de livrer des rendements honorables même dans les stations marginales ne sont pas seulement intéressantes pour l'agriculture biologique suisse, mais aussi pour de nombreuses autres conditions de production low input dans le monde entier.

D'après Mathias Menzi, qui s'occupe de la mise en valeur des études variétales biologiques de la FAL Reckenholz, ces études combinées ne sont qu'un faux alibi. «Statistiquement parlant, un seul emplacement biologique n'est pas un emplacement biologique», considère-t-il, visiblement désappointé par le compromis élaboré par la RAC Changins. Il est vrai que les variétés se sont souvent retrouvées aux mêmes places du classement dans la variante extenso que dans la variante bio, mais il y a de très nombreux cas où les études variétales biologiques ont révélé des choses étonnantes. Par exemple, les taux de protéines et les valeurs Zélény étaient souvent plus basses dans la variante bio sans que cela influence négativement les qualités boulangères. «Si on supprime les études variétales biologiques, on doit s'attendre à ce que des variétés intéressantes passent entre les mailles du filet», redoute Menzi. Les responsables de Changins ont fait leur choix: ils préfèrent économiser de l'argent.

Peter Kunz n'est pas plus étonné que ça que les essais variétaux bio ne se différencient pas très fortement des essais variétaux extenso, car ces derniers sont aussi effectués sans fongicides ni régulateurs

Photo: Hansueli Dierauer



Mathias Menzi dans un essai variétal bio. La FAL Reckenholz continuera de conduire ces essais, mais elle ne pourra plus en tenir compte pour l'homologation officielle des variétés bio.

de croissance: «Même dans les emplacements bio actuellement utilisés, le niveau de rendement est en réalité trop élevé et donc non représentatif pour l'agriculture biologique. Ce fait a certainement contribué à la décision de la RAC.»

Martin Ott, membre du Comité de Bio Suisse, va encore plus loin: «La Suisse devrait enfin faire cesser les essais variétaux conventionnels, car tous les autres pays en font déjà.» À son avis en effet, les essais bio représentent pour la Suisse une chance unique de se profiler et de se faire un nom comme LA station mondiale d'étude des variétés biologiques et low input.

Extenso n'a pas de marché

Bertrand Bollag, le secrétaire de la Commission technique Grandes cultures de Bio Suisse, voit les choses de la même manière: «Il est vrai que la surface des céréales extenso est actuellement en Suisse plusieurs fois plus importante que la surface des céréales biologiques, mais,

contrairement au bio, le programme extenso n'a pas de commercialisation propre», ce qui le rend fortement dépendant des paiements directs. «Qui sait d'ailleurs combien de temps ce programme va encore durer», se demande Bollag. En outre, contrairement à l'agriculture biologique, le programme extenso n'est connu qu'en Suisse. Impossible donc de vanter dans les pays limitrophes les variétés étudiées en conditions extenso. Une étude de la FAL Reckenholz est d'ailleurs parvenue à la conclusion que le programme extenso parvient bien à réduire l'utilisation des produits de traitement, mais que, globalement parlant, il n'apporte que de faibles avantages écologiques. Constatation piquante de cette étude: les avantages de la diminution des produits de traitement sont complètement annihilés par l'effet négatif des métaux lourds contenus dans les engrais de synthèse utilisés.

Andreas Thommen,
Service des semences bio, FiBL





Les Bionniers de la Suisse herbagère

Il y a depuis quelques temps des variétés de céréales spécifiquement sélectionnées pour l'agriculture biologique, mais il n'y avait encore nulle part en Europe des variétés de plantes fourragères spécialement développées pour l'agriculture biologique. L'Agroscope FAL Reckenholz, la seule organisation qui sélectionne des plantes fourragères en Suisse, veut combler cette lacune et s'est lancée dans la sélection biologique de plantes fourragères

Les prairies artificielles sont très importantes en Suisse. Les prairies de graminées et de légumineuses fournissent les fourrages de base pour le bétail, enrichissent le sol en humus et favorisent une bonne structure du sol. Les légumineuses revêtent en agriculture biologique une importance particulière parce qu'elles fixent l'azote de l'air et l'introduisent dans le cycle des éléments nutritifs de la ferme.

La réussite des prairies artificielles est basée sur des variétés de légumineuses et de graminées bien adaptées, fournissant de hauts rendements et garantissant des fourrages de haute qualité. Les stations fé-

dérales de recherches agronomiques suisses en sélectionnent depuis une cinquantaine d'années et, depuis l'an 2000, c'est la FAL Reckenholz qui s'en occupe seule.

64 bonnes variétés

La première pierre de la sélection suisse des graminées fourragères a été posée en 1955 avec le croisement du ray-grass d'Italie effectué par la station de recherches de Zurich-Oerlikon, qui a précédé la FAL. La palette des espèces traitées a été considérablement élargie au cours des cinquante années suivantes, et le succès de cette sélection est visible: 64 variétés de 11 espèces figurent actuellement sur des listes variétales suisses ou étrangères, ce qui les met à disposition des agriculteurs.

La FAL développe des variétés adaptées aux besoins de l'agriculture suisse. Ces variétés, qui sont utilisées dans les mélanges standards, sont peu sensibles aux maladies et fournissent de hauts rendements même avec de faibles apports d'azote. Au début du développement d'une nouvelle variété, on trouve souvent des plantes sauvages suisses, car elles sont déjà naturellement adaptées de manière optimale au climat local, aux maladies et aux types de sols qu'on y trouve. À cause de ces caractéristiques spéciales, les sélections conventionnelles de la FAL correspondent aussi

aux besoins de l'agriculture biologique suisse, ce qui explique qu'on trouve des semences multipliées en bio pour certaines variétés de la FAL, et même que certains mélanges standards soient disponibles en qualité bio.

Le début de la sélection bio

Il n'y a en fait pas encore de «vraies» variétés bio, c.-à-d. des variétés qui ont été cultivées en agriculture biologique tout au long du processus de sélection. La FAL Reckenholz, qui veut réellement que cela change à l'avenir, a été la première en Europe à commencer, l'année passée, à sélectionner des variétés biologiques de trèfles et de graminées. Rappelons tout de même que la sélection d'une nouvelle variété est un long processus, qui peut durer jusqu'à 15 ou 20 ans jusqu'à ce qu'une nouvelle variété soit créée et puisse être commercialisée. La création de toute nouvelle variété commence par le croisement de certaines plantes sélectionnées individuellement. Leurs meilleurs descendants sont ensuite multipliés pour former des lignées de sélection. Ces dernières font ensuite l'objet d'essais en parcelles pour tester leur productivité. À la fin, la meilleure lignée est sélectionnée comme nouvelle variété potentielle, puis elle est comparée à des variétés existantes au cours des essais

Déroulement schématique de la sélection

- Sélection des meilleures plantes: 3 à 4 ans
- Clonage et combinaison des meilleures individus (lignée de sélection): 4 à 5 ans*
- Épreuve de productivité de la lignée de sélection: 3 à 4 ans
- Prémultiplication de la lignée de sélection: 2 ans
- Étude des meilleures lignées de sélection dans les études variétales officielles (protection des variétés): 2 à 3 ans
- Développement de la multiplication des semences (semences de prébase, de base et enfin certifiées): 4 ans

* Le programme biologique de sélection entre en scène à cette étape. cf

de l'étude variétale officielle qui dure entre 2 et 3 ans, puis elle est enfin reconnue comme nouvelle variété.

La sélection biologique des plantes fourragères tient surtout compte des points suivants:

- on n'utilise aucun procédé de sélection interdit ou pouvant être interdit par Bio Suisse;
- les plantes doivent être tolérantes aux maladies, donc le matériel de sélection est infecté avec des agents pathogènes pour pouvoir sélectionner les plantes tolérantes;



- les lignées à partir desquelles la lignée de sélection bio doit être formée sont cultivées et sélectionnées dès la première année sur des parcelles biologiques;
- dans les jardins de sélection comme au cours de l'épreuve de productivité, les plantes du programme biologique de sélection reçoivent pour toute fertilisation un peu de fumier avant le semis et de faibles doses de lisier à chaque repousse;
- pour obtenir des indications sur leur persistance et leur capacité concurrentielle, les plantes bio sont observées pendant au minimum deux ans, comme dans le programme conventionnel de sélection;

Des espèces pour la sélection bio

Le programme de sélection biologique travaille actuellement sur du trèfle violet et sur diverses espèces de graminées: ray-grass d'Italie, anglais et hybride, féтуque des prés et dactyle aggloméré. Ces espèces ont été choisies pour ce programme pour que les mélanges standards fréquemment cultivés en agriculture biologique puissent à l'avenir être composés presque uniquement de variétés biologiques. cf

Depuis les semences de sélection jusqu'aux semences certifiées en passant par les semences de prébase et de base, l'ensemble du processus de développement de la multiplication se déroule dans des exploitations biologiques certifiées.

En plus des points mentionnés ci-dessus, cette sélection cherche bien entendu à remplir des critères universellement valables comme le rendement et la qualité.

Du trèfle pour des prairies riches

Les mélanges standards suisses de légumineuses et de graminées prairiales contiennent entre 30 et 50 % de trèfle. L'agriculture biologique utilise souvent des mélanges contenant du trèfle violet parce que, dans les prairies pluriannuelles, il fournit des rendements plus élevés que le trèfle blanc. La sélection des trèfles violets dispose d'un excellent matériel de départ, le trèfle violet de longue durée (Mattenklee). Le Mattenklee est un type spécialement persistant de trèfle violet qui s'est adapté pendant des décennies aux conditions qui règnent dans les exploitations agricoles suisses, et cela surtout parce qu'en premier, ce sont les agriculteurs eux-mêmes qui l'ont multiplié.

Le travail de sélection continue ensuite en accordant une grande importance à la capacité de la plante à fixer l'azote de l'air. Des études montrent en effet que les variétés habituelles présentent des capacités à fixer l'azote très différentes les unes des autres. C'est la raison pour laquelle la création des variétés bio recourt uniquement à du matériel de sélection qui fixe beaucoup d'azote pendant plusieurs années.

La sélection des trèfles violets veille aussi à ce que les teneurs en substances indésirables restent basses. En effet, vu que les prairies de légumineuses et de graminées reçoivent peu ou pas d'azote en agriculture biologique, elles peuvent après quelque temps contenir de très fortes proportions de trèfle. Les variétés actuelles de trèfle violet contiennent d'assez hautes teneurs en formononétine, le précurseur d'un œstrogène naturel qui, lorsqu'il est présent en grande quantité, peut faire diminuer la fertilité des bovins. Lorsque la variété Formica est exposée à l'anthraxose du trèfle, qui est actuellement la principale maladie dont souffrent les trèfles violets, elle ne donne pas de bons rendements en troisième année d'utilisation. Une sélection très ciblée a donc pour objectif d'améliorer la résistance des futures variétés biologiques.

Le programme normal de sélection des trèfles blancs sélectionne quant à lui



En Suisse, les prairies artificielles occupent d'importantes surfaces, aussi en agriculture biologique. Le trèfle violet (à gauche), le dactyle aggloméré (à droite), la féтуque des prés ainsi que les ray-grass d'Italie, anglais et hybride sont sélectionnés à la FAL Reckenholz dans les conditions de l'agriculture biologique.

des variétés contenant de faibles teneurs en acide prussique. Cet acide peut, lui aussi, lorsqu'il est présent en grande quantité – par exemple lorsqu'on affourage de l'herbe très riche en trèfle – être nocif pour la santé. Voilà pourquoi de telles variétés pauvres en acide prussique peuvent être intéressantes pour l'agriculture biologique.

Au plus tôt dans 10 ans

Il faudra encore attendre au minimum 10 ans pour que les premières variétés bio de la FAL arrivent sur le marché. Cette période est nécessaire pour mener à bien la sélection des meilleures plantes, procéder aux études variétales et enfin multiplier la semence.

La FAL s'investit déjà pour que les agriculteurs bio puissent cultiver de bonnes variétés de plantes fourragères: les nouvelles lignées de sélection de la FAL sont systématiquement cultivées sur des parcelles biologiques lorsqu'elles sont mises en épreuve de productivité. Des parcelles biologiques sont d'ailleurs aussi reliées au réseau des études variétales officielles. Tout cela permet de reconnaître très vite les variétés intéressantes pour l'agriculture biologique puis de les recommander. Il va de soi que ces variétés de la FAL sont ensuite multipliées en bio pour qu'il y ait assez de semence bio à disposition. Tout cela permet aux prairies de graminées et de légumineuses de continuer de remplir de manière optimale leur importante fonction dans les rotations culturales et dans l'alimentation animale.

Claudia Frick, Responsable de la communication d'Agroscope FAL Reckenholz
Beat Boller, Responsable de la sélection végétale d'Agroscope FAL Reckenholz



Les principes bio recèlent encore un énorme potentiel

La protection phytosanitaire pratiquée par les fermes bio fait sans cesse l'objet de discussions passionnées. Faut-il développer de nouveaux produits phytosanitaires naturels pour l'agriculture biologique? Ne serait-il pas mieux de chercher à s'en passer à long terme et de miser à fond sur les organismes auxiliaires? Est-ce seulement possible? Ce débat est en fait celui des principes de l'agriculture biologique, dont le potentiel n'est encore de loin pas épuisé.

Les paysans bio utilisent-ils de manière cohérente et comme un véritable pilier de la stratégie phytosanitaire biologique les possibilités offertes par la multiplication des auxiliaires, ou les surfaces écologiques de la ferme ne servent-elles qu'à soigner son image? Des lâchers d'auxiliaires pourraient-ils remplacer certains traitements insecticides, luttant ainsi contre la tendance à se rapprocher des autres méthodes d'agriculture? Faut-il au contraire s'attendre à une déferlante d'homologations de produits de traitement pour l'agriculture biologique? Ces questions sont de plus en plus discutées en agriculture biologique. À raison, d'ailleurs, car l'enjeu est l'orientation de l'agriculture biologique du futur, de son importance écologique et de son image dans la population.

La biodiversité diminue

Le cahier des charges de l'agriculture biologique a conféré au maintien de la biodiversité le statut de principe, et son utilité est décrite en relation avec la régulation des populations de ravageurs. Ce principe figure déjà dans le préambule car il s'agit

d'une requête importante de l'agriculture biologique.

Pourtant, diverses études montrent que, bien que la Confédération paie des contributions écologiques pour la faire augmenter, la biodiversité continue de diminuer dans les surfaces agricoles. L'intensification de l'agriculture est tenue pour la raison principale de la diminution de la biodiversité. Même l'agriculture biologique est rendue responsable de la disparition d'espèces auxquelles le public est sensible comme p. ex. le traquet tavier, tandis que d'autres études montrent au contraire que les surfaces bio abritent un plus grand nombre d'espèces et une plus grande densité d'oiseaux, d'araignées et d'insectes.

Pour des raisons politiques, économiques et agronomiques, il est donc important pour l'agriculture biologique de suivre attentivement le développement de la biodiversité et de prendre au sérieux la critique exposée ci-dessus.

Un modèle pyramidal

La stratégie phytosanitaire de l'agriculture biologique peut être schématisée sous forme de pyramide à quatre étage (cf. graphique). Le succès de la production végétale biologique repose sur les deux étages les plus larges, c.-à-d. les techniques agricoles et le développement ciblé des auxiliaires, aussi appelé biodiversité fonctionnelle. Ils forment la base de la stratégie phytosanitaire biologique et font partie des mesures indirectes de régulation des ravageurs. Les deux étages supérieurs agissent directement sur les populations de ravageurs. Il s'agit donc d'interventions directes. Les lâchers d'auxiliaires et l'utilisation de microorganismes spécifiques comme p. ex. le bacillus thuringiensis (lutte biologique) sont préférés à l'utilisation d'insecticides biocompatibles.

Les auxiliaires sont-ils utiles?

Que me rapportent le développement et

les lâchers d'auxiliaires? Pour les producteurs, cette question est le point de départ de toute stratégie biologique de protection des plantes. La réponse est maintenant donnée par un nombre impressionnant d'études qui prouvent l'efficacité de ces mesures.

Le développement ciblé des auxiliaires, avec ses jachères florales, ses haies et autres techniques, est un pilier de la protection phytosanitaire biologique qui, c'est prouvé, apporte une diminution générale des ravageurs. Le développement des auxiliaires devrait en outre être un signe distinctif des vergers et des fermes bio, car si le maintien et le développement de la biodiversité forment à la fois un objectif et un principe de l'agriculture biologique, cette forme de régulation des ravageurs est en plus une très bonne publicité utilisable même comme argument de vente. Prise isolément, elle ne peut cependant régler que des problèmes de ravageurs à moyen et long terme, donc elle doit être combinée à d'autres techniques comme p. ex. les lâchers ciblés d'auxiliaires.

Les lâchers ont leurs limites

Les lâchers d'auxiliaires en plein air n'en sont encore qu'à leurs premiers balbutiements, mais quelques exemples montrent qu'ils recèlent un immense potentiel. Les disséminations d'organismes auxiliaires indigènes sélectionnés peuvent mener à une réduction ciblée des ravageurs et même s'avérer être un moyen de lutte suffisant. L'utilisation de microorganismes très spécifiques comme le bacillus thuringiensis et les granulovirus sont mieux connus et très efficaces. Du point de vue de l'agriculture biologique, la lutte biologique est préférable aux traitements insecticides, mais en plein air, à l'exception des préparations bactériennes et virales, elle est encore trop chère. Combinée au développement des auxiliaires, elle pourrait devenir une méthode de choix. De même que le développement des auxi-

Utiliser des auxiliaires pour lutter contre les carpocapses

Des études américaines ont montré que les haies de rosiers servent d'hôte hivernal au principal parasitoïde d'une espèce de carpocapse. Quittant ces haies de rosiers, ils colonisent au printemps les vergers de pommiers et sont capables de parasiter entre 80 et 95 % des carpocapses. Les roses en fleur fournissent en outre de la nourriture aux auxiliaires. Des études néo-zélandaises montrent elles aussi que le semis de plantes à fleurs (la coriandre et le sarrasin) permet au minimum de doubler le taux de parasitisme des carpocapses qui se trouvent dans les vergers. Diverses constatations européennes indiquent que les haies fleuries voisines des vergers favorisent les parasitoïdes des œufs (trichogrammes) ainsi que les parasites des larves et des pupes des carpocapses. Les haies servent dans ce cas d'habitat et fournissent aux auxiliaires les ressources vitales dont ils ont besoin: pollen, nectar et hôtes intermédiaires. ew



Insecticides biocompatibles



Lâchers d'auxiliaires, lutte biologique



Développement des auxiliaires, gestion de l'habitat, biodiversité fonctionnelle



Techniques agricoles: rotation des cultures, qualité du sol, variétés résistantes, etc.

La stratégie phytosanitaire pyramidale de l'agriculture biologique. Les ampoules symbolisent le savoir-faire disponible pour les techniques correspondantes, tandis que les symboles du Bourgeon montrent la compatibilité des méthodes avec les principes de l'agriculture biologique.

liaires, les lâchers bénéficient auprès des consommateurs d'un avantage décisif en termes d'image de marque.

L'enjeu pour l'agriculture biologique

Les quatre étages de la stratégie pyramidale de protection des plantes sont compatibles à des degrés divers avec les principes de l'agriculture biologique. Les deux étages du bas coïncident complètement avec la pensée bio, qui a notoirement contribué à leur développement. Les deux étages du haut représentent par contre des interventions directes avec tous les risques que cela comporte. Ces mesures directes ont toutes en commun le fait d'être une réaction à court terme à l'apparition de certains ravageurs qui n'ont pas pu être maîtrisés par les mesures préventives prises dans le cadre de la gestion des cultures et de l'habitat.

Si on compare les préparations des deux derniers étages, les produits de lutte biologique sont préférables du point de vue de l'agriculture biologique. Ils ont cependant le désavantage d'être très spécifiques. Leur développement ne peut donc présenter pour l'industrie qu'un intérêt limité. Il y a un autre problème avec les «pesticides bio»: leur efficacité à long terme n'est pas garantie à cause du risque de développement de résistances. C'est

en particulier valable pour des produits à base de matières actives individuellement épurées. La recherche et le développement dans le domaine des deux premiers étages est encore plus difficile parce qu'il n'y a pratiquement aucun espoir de développer un produit commercial, mais «seulement» la possibilité de développer une production écologiquement défendable.

Le potentiel du sol et des fleurs

Les deux étages du bas de la pyramide recèlent à long terme un énorme potentiel de développement. Il est vrai que le savoir-faire a beaucoup progressé ces dernières décennies dans le domaine des techniques agricoles, mais l'amélioration de la qualité des sols et son importance demeurent encore obscures tant pour la recherche que pour les producteurs. Nous ne comprenons encore que très peu de choses sur les interactions complexes entre l'état du sol et la santé des plantes. Au deuxième étage, surtout dans le domaine de la «biodiversité fonctionnelle», le savoir-faire est encore beaucoup plus réduit. Il s'agit là du développement ciblé de certains auxiliaires en vue de réguler les organismes ravageurs qui s'attaquent aux cultures environnantes. On peut cultiver dans ce but des mélanges de plantes sauvages spécialement composés pour offrir nourriture et espace vital aux auxiliaires

désirés, mais cette technique est encore en phase de développement préliminaire (cf. encadré).

De bien plus grandes connaissances sont disponibles sur les mécanismes d'action des deux étages supérieurs, surtout en ce qui concerne les pesticides bio. Cela vient notamment du fait que ces produits sont commercialisables, ce qui permet de compter sur un retour sur investissement. Et ils sont en outre étudiés au cours des procédures d'homologation. Et enfin, last but not least, ils permettent même de gagner de l'argent.

Un avenir sans pesticides

À plus long terme cependant, les techniques de lutte directe ne peuvent être considérées par la stratégie de protection phytosanitaire biologique que comme des solutions transitoires tant que les techniques agricoles et la gestion de l'habitat ne fournissent pas de solutions suffisantes. Si le développement de la biodiversité est bien une exigence traditionnelle de l'agriculture biologique, elle n'est pas un truc rétrograde mais une technique agricole moderne dotée d'un immense potentiel. Si elle parvient à le mettre en valeur, l'agriculture biologique finira par pouvoir s'enorgueillir d'être capable de se passer de pesticides. Même bio.

Eric Wyss, Responsable de l'entomologie, FiBL

Source: Eric Wyss, graphique: Daniel Gorba



Une contribution à la stabilité

La production de lait bio dépasse actuellement nettement la demande. Le Biomilchpool dirige les surplus vers le marché conventionnel. Les organisations de la Table ronde du lait bio soutiennent ces efforts par des contributions financières considérables. Elles contribuent donc à la stabilité de ce marché sursaturé.

Voilà bientôt trois ans que l'offre de lait bio dépasse la demande. Ces dernières années, la quantité de lait bio que le Biomilchpool dirige vers le marché conventionnel a continuellement augmenté. Cette mesure permet au Biomilchpool de garantir la transparence et de soutenir le prix du lait vendu sur le marché bio. La mise en valeur conventionnelle de ces surplus engendre pour le Biomilchpool une perte moyenne de 15 centimes par kilo, ce qui explique pourquoi le Biomilchpool doit payer à ses producteurs un prix du lait plus bas.

Des coûts partiellement compensés

Pour que les fournisseurs du Biomilchpool, dont la part de marché représente 50 % du lait d'industrie bio, ne doivent pas supporter seuls ces pertes, une première mesure, le centime laitier, avait été introduite par Bio Suisse pour l'année laitière 2003-2004. Ensuite, de novembre 2004 à avril 2005, les organisations de la Table ronde du lait bio avaient décidé soit de mettre elles-mêmes du lait sur le marché conventionnel soit d'encaisser auprès de leurs fournisseurs une retenue de 2 centimes. Cette retenue avait permis d'alléger de 444'000 francs la facture du Biomilchpool.

Le graphique ci-dessous montre les ventes mensuelles du Biomilchpool. La partie inférieure représente le lait vendu en bio, la partie supérieure la quantité de lait vendu sur le marché conventionnel.

La quantité vendue en conventionnel entre mai 2004 et avril 2005 se monte à 26,2 millions de kilos, ce qui représente pour le Biomilchpool une perte de 3,9 millions de francs, soit 4,8 centimes par kilo. Le montant ristourné au Biomilchpool par la Table ronde du lait bio représente pour l'année laitière 2004-2005 une contribution de 0,5 centimes par kilo. Pour les fournisseurs du Biomilchpool, la situation a été particulièrement mauvaise en mai 2005 lorsque la mise en valeur conventionnelle atteignit le record de 4,6 millions de kilos, dépassant même la quantité mise en valeur en bio.

Augmentation en mai 2005

La mauvaise situation commerciale avait été en partie prévue, et la Table ronde du lait bio avait décidé de renforcer son soutien au Biomilchpool. Les estimations prévoient que le lait qui devrait être vendu en conventionnel atteindrait globalement sur l'année une proportion de 27 %. Tandis que le Biomilchring Biedermann/Züger et PROGANA se préoccupent d'atteindre 27 % de mise en valeur conventionnelle dans leurs régions, les autres organisations (Biomilchring Zentralschweiz, AZM, MIBA) ont décidé une retenue de 4 centimes pour dédommager le Biomilchpool de ses efforts.

Cet argent n'était cependant pas encore à disposition du Biomilchpool pour la paie du lait de mai 2005, ce qui l'a obligé à procéder en mai à une retenue saison-

tenant régulièrement plus d'argent qu'en mai, ce qui continuera d'être absolument nécessaire. Pour les trois premiers mois de l'année laitière en cours, le Biomilchpool a en effet dû vendre en conventionnel 8,6 millions de kilos, ce qui représente 45 % de sa production de lait bio et une perte de 6,7 centimes par kilo. Il est vrai que les pertes ont été nettement moins fortes en août et en septembre, mais elles réaugmenteront en octobre avec l'augmentation saisonnière de la production laitière.

Unité et progression des ventes

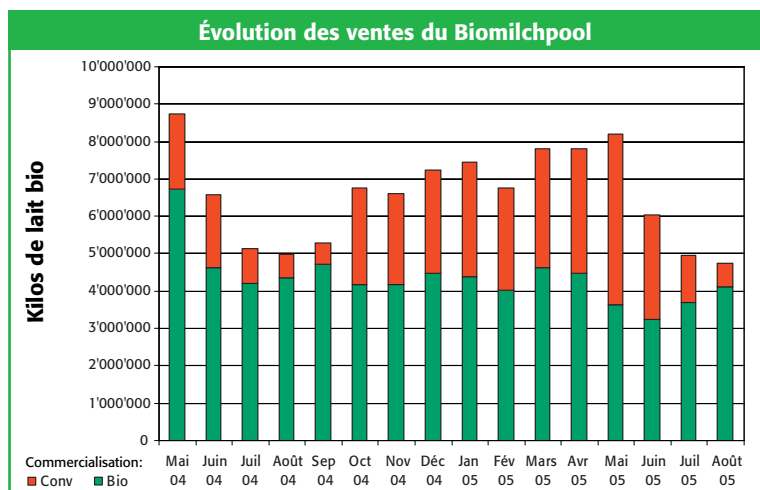
En Suisse orientale, la Nordostmilch AG courtise les paysans bio, et il y a des velléités de quitter le Biomilchpool même dans l'Oberland bernois. L'affaiblissement du Biomilchpool qui en résulterait pourrait en fin de compte provoquer la dislocation de la Table ronde du lait bio, ce qui pourrait avoir pour conséquence que tous arrivent avec leur lait sur un marché du lait bio actuellement trop petit, précipitant ainsi la prime bio dans un puits sans fonds.

À l'heure où les transformateurs nous montrent comment devenir plus puissants grâce à la concentration (après l'intégration de Biedermann et d'AZM, le groupe Emmi transforme le 70 % du lait biologique suisse), la situation est paradoxale: au lieu de complexifier sans cesse nos structures, nous devrions plutôt nous efforcer de rassembler nos forces au sein de la Table ronde du lait bio.

Malgré tous nos efforts pour alléger le marché et pour mettre en valeur les surplus, nous ne devons pas perdre de vue le principal objectif: il est urgent d'augmenter les ventes de lait bio. Le Biomilchpool, en développant une plate-forme d'exportation, entreprend de gros efforts dans ce domaine. Il espère en outre que l'engagement d'un nouveau directeur permettra d'augmenter l'écoulement aussi en Suisse. Nous espérons vivement que ces efforts porteront des fruits et que les producteurs de lait bio connaîtront de nouveaux temps meilleurs.



Heinz Minder, Biomilchpool



Que fait-on du centime pour le marketing?

Les producteurs du Biomilchpool partent à l'offensive! Pour diminuer les surplus de lait bio, ils veulent faire augmenter les ventes en faisant du marketing ciblé: depuis le début du mois de mai, les producteurs paient un centime par kilo de lait pour alimenter un fonds de marketing. À la fin de l'année laitière, un total de près de 1,5 million de francs devrait avoir été rassemblé de cette manière. On sait maintenant comment cet argent sera utilisé.

Tout le monde le sait: le lait bio est actuellement difficile à commercialiser. Dans la situation commerciale actuelle, entre $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{3}$ du lait bio ne peut pas être vendu comme tel, ce qui coûte aux paysans 4 centimes par kilo. Malgré la difficile situation du marché et les coûts engendrés par les surplus, les producteurs de lait bio sont clairement d'avis que la restriction de l'offre par la division du marché peut tout au plus s'avérer judicieuse à court terme, et que l'objectif à long terme doit absolument être de développer la demande, sans quoi les surplus risquent de devenir chroniques. Lors des assemblées générales des organisations de commercialisation du lait bio, les producteurs ont décidé ce printemps de payer depuis le 1^{er} mai de cette année un centime par kilo de lait pour alimenter un fonds de marketing, ce qui permettra de rassembler près d'un million et demi de francs par année.

Le Biomilchpool a un nouveau directeur

Le Biomilchpool a engagé un nouveau directeur à 50 % depuis le 1^{er} septembre. Roberto Mentil a 38 ans, est économiste d'entreprise et a entre autres travaillé à la Coop comme Category Manager. En engageant Roberto Mentil, le Biomilchpool veut renforcer les relations avec les transformateurs, le commerce de détail et les consommateurs. L'objectif est d'augmenter les ventes pour diminuer les surplus et pouvoir payer aux producteurs un meilleur prix du lait. L'actuel directeur, Peter Rutz, dirige maintenant le secrétariat. Il restera l'interlocuteur principal des producteurs, des transporteurs, des laboratoires et des gérants des entreprises qui font des produits laitiers. Avec ses collaborateurs, il s'occupe de la distribution quotidienne du lait ainsi que de l'administration.



hm

Enthousiasme commun

La Table ronde du lait bio, et plus particulièrement son groupe de marketing, cherchent depuis assez longtemps comment il faut utiliser cet argent pour obtenir la meilleure stimulation de la demande. Les premières idées allaient dans la direction de lancer deux vagues de publipostages et de promotions de produits. Après une discussion approfondie, on s'est décidé à se reposer fondamentalement la question des interventions adéquates et de discuter – de manière professionnelle – avec un large cercle de personnes de toute la branche. La responsabilité en a été confiée à l'agence BrainStore, qui a déjà prouvé la valeur de ses prestations dans le cadre de notre projet à succès planète bio suisse. Il sera important de susciter à l'aide des mesures développées en commun l'enthousiasme de tous les concernés pour un truc commun sur le thème du lait bio.

Le marché du lait bio compte de nombreux acteurs. Les producteurs en font autant partie que les petites et grandes entreprises de transformation et le commerce. Saisissons ensemble la chance que les producteurs de lait bio aient décidé d'apporter une contribution importante aux mesures promotionnelles. Utilisons notre capacité d'enthousiasme pour convaincre de nouveau plus de gens de notre idée commune du Bourgeon et de l'agriculture biologique – des gens de la production à la consommation, des gens qui s'investissent pour plus de qualité et de durabilité et pour une authentique plus-value sociale.

Participez vous aussi!

Il y a les palabres, mais il y a aussi déjà du concret. Première réalisation: le site internet www.lait-bio.ch (www.bio-milch.ch) est en cours de développement. La plate-forme du Biomilchpool pour la commercialisation du fromage bio en Suisse et à l'étranger se concrétise, et le groupe de marketing l'accueille favorablement,

Plus près des preneurs de licences et des producteurs

Pierre Coulin est le nouveau Product manager Lait et viande de Bio Suisse. Il reprend ainsi les activités de Peter Bucher, qui se concentre maintenant sur sa nouvelle fonction de Key Account Manager et de responsable du Product management. Ils doivent renforcer ensemble les activités de développement du secteur du lait et de la viande. Pierre Coulin a étudié l'agronomie à l'EPF Zurich, et, pendant son doctorat, il s'occupait entre autres du lait et des produits laitiers à l'Institut für Lebensmittelwissenschaft und Ernährung.



Bio Suisse

mais il ne la soutient pas encore financièrement. Alors, visitez le site www.lait-bio.ch pour en savoir plus sur le développement du projet de marketing. Le forum qui s'y trouve vous permet de discuter et de faire part de votre opinion. Utilisez les autocollants lait-bio.ch que vous avez reçus avec votre décompte laitier du mois d'août ou que vous allez bientôt recevoir. Des exemplaires supplémentaires peuvent être commandés aux organisations de la Table ronde du lait bio.

Le marketing recèle de nombreuses pierres d'achoppement, et, s'il n'est pas possible de garantir que les activités promotionnelles permettront réellement d'augmenter la consommation de lait bio et de produits laitiers biologiques, il est quand même hautement improbable que l'engagement et les efforts des responsables se révèlent inutiles. Par ailleurs, même si le marché envoie des signaux qui peuvent être interprétés comme une bonne condition pour un changement de tendance, il faudra sans doute retenir sa respiration jusqu'au printemps prochain.



Peter Bucher,
Product manager Lait de Bio Suisse

Important pour les importations

Quelles nouvelles règles faut-il respecter lors de l'importation de produits Bourgeon? Vue d'ensemble selon les groupes de produits.

Importations de produits politiquement sensibles

Un nouveau formulaire de demande de permis individuel existe maintenant pour l'importation des produits sensibles du point de vue de la politique commerciale. On peut le télécharger depuis le site internet de Bio Suisse (Documentation/Importation/Modèles-Formulaires) ou le demander au département des importations du secrétariat de Bio Suisse.

Un permis individuel d'importation doit être demandé pour les produits suivants:

- produits animaux (sauf œufs, saumon et crevettes);
- fruits du pays et produits à base de

fruits du pays (pommes, poires, cerises, prunes);

- petits fruits à manger frais;
- son;
- produits à la pomme de terre;
- champignons cultivés.

La liste se trouve aussi dans le manuel des importations que Bio Suisse envoie chaque année à tous les importateurs de produits Bourgeon.

Importations d'intrants agricoles

Les importations d'intrants issus de l'agriculture (p. ex. paille, foin, plants, semences, etc.) doivent respecter toutes les directives d'importation de la Confédération et de Bio Suisse. C'est aussi valable pour les petites quantités et aussi lorsque des agriculteurs importent directement des produits et/ou vont les chercher eux-mêmes à l'étranger.

Les documents suivants sont nécessaires:

■ Pour chaque importation, le formulaire fédéral «Certificat de contrôle» rempli par l'organisme de contrôle de l'exportateur. Sans ce formulaire, aucun produit ne sera reconnu comme produit bio!

■ Si la qualité Bourgeon est en plus nécessaire pour un produit: renseignez-vous d'abord auprès du fournisseur si le produit satisfait aux exigences de Bio Suisse. Le certificat de contrôle doit être timbré par le département des importations de Bio Suisse! Sans ce tampon, aucun produit bio ne peut être reconnu comme produit Bourgeon!

Hans Ramseier, Bio Suisse

i Pour toute question

Prière de s'adresser au département des importations de Bio Suisse, tél. 061 385 96 10, fax 061 385 96 11, hans.ramseier@bio-suisse.ch

■ CONSEILS

Prudence avec le dosage du sel pour saumure

Les salaisons de viandes peuvent très bien être préparées sans sel nitré pour saumure, mais, vu que cette salaison spéciale n'est de loin pas possible partout, les règlements de Bio Suisse autorisent la méthode traditionnelle – mais attention: une prudence particulière est de rigueur.

Après en avoir fait l'analyse, le laboratoire cantonal de St.-Gall a dû refuser un échantillon de lard à manger cru sur trois parce que la teneur en nitrate était supérieure à la limite autorisée. Pour le chimiste cantonal, l'explication est simple: de nombreux bouchers ne savent pas exactement combien de nitrite leurs sels pour saumure et leurs mélanges de condiments contiennent – ou alors ils les dosent tout simplement au pifomètre. Dans un cas, la trop haute teneur en nitrate était due à une mauvaise pratique de fabrication: le lard avait été chauffé à 80 degrés avant le stockage, ce qui désactive les bactéries et les enzymes qui transforment le nitrate en nitrite.

Aucun des 29 échantillons de lard

qui ont été analysés n'était bio, mais les résultats nous concernent exactement au même titre. À condition de respecter des exigences de qualité particulièrement strictes, les salaisons Bourgeon peuvent très bien être préparées sans sel nitré pour saumure, mais, vu que cette salaison spéciale n'est de loin pas possible dans toutes les boucheries ni dans la transformation fermière, et aussi parce qu'il s'agit de produits traditionnels qu'on doit aussi avoir en bio, les règlements de Bio Suisse autorisent l'adjonction de sel nitré pour saumure, dérogeant ainsi au principe général que les additifs ne sont autorisés que lorsqu'il est impossible de s'en passer. Le sel nitré pour saumure diminue le risque de botulisme, un grave empoisonnement

alimentaire causé par une substance toxique qui peut être sécrétée par des bactéries aussi dans ce genre de produits.

Les dosages de ces additifs sont réglés par l'Ordonnance sur les additifs (annexe 7, n° 8.2): l'adjonction d'au maximum 300 mg/kg de nitrate de sodium ou de potassium est autorisée (calculée sous forme de NaNO_3), mais à condition que la quantité restante ne dépasse pas 250 mg de NaNO_3 par kilo au moment de la livraison à l'utilisateur final. Le lard ne doit pas contenir plus de 175 mg de nitrite par kilo (exprimé sous forme de nitrite de sodium, NaNO_2) au moment de la livraison à l'utilisateur final.

Jürg Hauri, Bio Suisse

La proportion de bio dans les aliments fourragers depuis 2006

La proportion de produits conventionnels dans les rations fourragères a été redéfinie pour 2006 dans le Cahier des charges Bourgeon. L'UE et la Confédération poursuivent aussi l'objectif d'une alimentation animale 100 % bio dans les fermes bio.

Question: J'ai une ferme en polyculture-élevage et j'aimerais savoir quelles règles seront valables en 2006 pour l'alimentation animale. D'après ce que j'ai pu voir, les paysans Bourgeon ont décidé lors de l'Assemblée des délégués (AD) qu'il fallait diminuer la proportion de produits conventionnels dans les rations fourragères. Bio Suisse est-elle encore compatible avec l'UE? Quelles sont les exigences de l'Ordonnance bio? Je vous prie de me fournir une vue d'ensemble sur la question.

➤ Réponse: les délégués de Bio Suisse ont décidé lors de l'AD du 20 avril 2005 de diminuer la proportion de produits conventionnels dans l'affouragement des ruminants et des non-ruminants. Cette décision marque une étape sur la voie définie par l'AD en automne 2002: faire descendre à long terme la proportion de produits conventionnels aussi bas que possible. Cependant, vu que la disponibilité des fourrages bio ne peut pas encore être garantie à 100 %, une petite proportion de produits conventionnels est encore autorisée. Les produits conventionnels autorisés, peu nombreux, figurent à l'annexe 5 du Cahier des charges de Bio Suisse:

- protéine de pomme de terre;
- gluten de maïs;
- fourrages grossiers (provenance: Suisse et pays limitrophes);
- mélasse provenant de la fabrication du sucre et sirop de fruits;
- levure de bière;
- graines de lin.

Utilisation spécifique pour certaines catégories animales:

- dextrose pour les ruminants;
- protéine de blé pour les farines nutritives pour les veaux;
- baies de genièvre pour les aliments pour lapins;
- sous-produits de laiterie pour les cochons.

Seuls les produits de cette liste peuvent être conventionnels. La définition des fourrages grossiers se trouve à l'annexe 3 du Cahier des charges de Bio Suisse.

Les délégués ont défini le maximum de produits conventionnels de la manière suivante pour le 01.01.2006:

- ruminants: 5 % MS de la ration annuelle globale;
- non-ruminants: 10 % MS de la ration annuelle globale;
- aliments Bourgeon Intrants: 10 % de la matière organique du mélange.

Échéancier de l'application

Les moulins fourragers peuvent produire des aliments fourragers Bourgeon Intrants contenant 20 % de produits conventionnels jusqu'au 31 décembre 2005. Les agriculteurs peuvent acheter et utiliser ces aliments jusqu'à leur date de péremption (au plus tard le 30 juin 2006). À partir de juillet 2006, seuls les aliments Bourgeon Intrants contenant au maximum 10 % de produits conventionnels pourront être utilisés.

La situation dans l'UE

L'UE a déjà diminué la proportion de produits conventionnels autorisée dans l'alimentation animale. L'échéancier suivant pour l'application de cette réduction est valable depuis le 25 août 2005:

- ruminants: 5 % jusqu'à fin 2007, puis plus rien depuis 2008;
- non-ruminants: 15 % jusqu'à fin 2007, puis 10 % jusqu'à fin 2009, puis 5 % jusqu'à fin 2011, puis plus rien depuis 2012.

Situation actuelle pour l'Ordonnance fédérale sur l'agriculture biologique

Selon Stefan Schönenberger (collaborateur scientifique de l'OFAG), la proportion de produits conventionnels autorisés dans l'alimentation animale par l'Ordonnance bio va diminuer elle aussi. Il n'a pas encore été décidé si la Suisse allait reprendre tel quel l'échéancier de l'UE ou si elle

Photo: Thomas Alfvöld



Peu importe que vous soyez dans une ferme Bourgeon, Bio fédéral ou Bio UE, les animaux reçoivent partout de plus en plus d'aliments bio. On en trouve d'ailleurs de plus en plus facilement.

allait, en suivant la réglementation de Bio Suisse, prôner une diminution plus rapide pour les non-ruminants. La proposition de modification est actuellement en consultation auprès des offices fédéraux. La décision définitive du Conseil fédéral est attendue pour mi-novembre.

Bio Suisse veille à ce que les fermes bio puissent toujours continuer d'adapter l'alimentation de leurs bêtes en fonction des races actuelles et de leurs performances. La proportion de produits conventionnels ne sera donc réduite à zéro dans l'alimentation animale que lorsqu'il sera garanti que l'alimentation bio peut satisfaire les besoins des animaux. L'objectif à long terme reste toujours le même: une alimentation animale 100 % bio. Cela aura notamment pour avantage de simplifier les contrôles et la communication avec les consommateurs.

Christoph Fankhauser, Bio Suisse



Aliments minéraux et complémentaires depuis 2006

Depuis le 01.01.2006, les producteurs Bourgeon ne pourront utiliser que des aliments minéraux et complémentaires qui figurent dans la Liste des intrants 2006. cf

Des questions brûlantes à discuter

L'Assemblée des délégués (AD) d'automne de Bio Suisse aura lieu le 16 novembre à Olten. En plus d'un nouveau débat sur la réforme structurelle, d'élections et d'une motion de réexamen, certaines questions brûlantes figurent à l'ordre du jour sous forme de points d'information pour préparer les débats et les votes de l'année prochaine.

Les paysans et paysannes bio délégués par les 33 organisations membres de Bio Suisse se retrouveront le mercredi 16 novembre au théâtre municipal d'Olten avec d'autres personnes intéressées. L'ordre du jour et les principaux documents préparatoire ont été envoyés à fin

ont figuré six fois à l'ordre du jour de l'Assemblée des délégués. L'introduction d'un Bourgeon Import a déjà été refusée deux fois par une forte majorité, de même d'ailleurs qu'une motion sur la restriction des importations.

Fermes Bourgeon et commerce équitable

Les normes sociales sont des conventions qui visent l'amélioration de la situation des employés. Comme les cahiers des charges de protection de l'environnement, les cahiers des charges pour les normes sociales ont tendance à faire grimper les coûts de production. Cependant, le fait d'imposer une norme sociale à toutes les entreprises d'une filière donnée permet de les forcer à supporter solidairement ces coûts, mais aussi d'empêcher les distorsions de concurrence à court terme basées sur des politiques d'entreprise écologiquement et socialement inacceptables. Le commerce équitable concerne quant à lui les producteurs eux-mêmes. Ici, les objectifs sociaux passent par le paiement de prix corrects aux producteurs et par la définition des critères régissant les relations commerciales entre les producteurs et les entreprises commerciales.

Les normes sociales et le commerce équitable représentent d'intéressantes possibilités de positionnement pour les agriculteurs suisses. Le Comité veut mettre sur pied de telles normes avec la collaboration des grands distributeurs. Le Cahier des charges de Bio Suisse sera modifié l'année prochaine pour imposer ces nouvelles normes aussi bien aux fermes Bourgeon qu'aux preneurs de licences, et aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

Tradition: transformation fermière

Un nouveau règlement pour la transformation fermière est entré en vigueur le 01.01.2005, mais il est apparu après-coup que les fermes Bourgeon qui transforment des produits non Bourgeon sont beaucoup plus nombreuses que ce qu'on croyait. Le Comité a donc suspendu une partie de ce règlement: provisoirement, des auto-

risations exceptionnelles délivrées par la CLTC permettent de transformer des produits non Bourgeon. Les délégués devront clarifier la question du principe de globalité dans la transformation fermière lors de l'AD du printemps 2006. Solutions proposées: les commissions de labellisation et le Comité ont discuté les propositions suivantes:

- variante 1: interdiction de transformer des produits non biologiques;
- variante 2: la transformation de produits non Bourgeon est permise si le concept est autorisé par la CLTC;
- variante 3: la transformation de produits non Bourgeon est permise, l'application est vérifiée lors du contrôle bio.

Veut-on cultiver du seigle hybride?

Sauf pour le maïs et le seigle, aucune variété hybride n'est actuellement autorisée pour les cultures céréalières biologiques. Pour contrecarrer l'évolution vers un assortiment comprenant uniquement des variétés hybrides, la Commission technique Grandes cultures, la CLA (Commission de labellisation agricole) et le Comité de Bio Suisse aimeraient interdire la culture des céréales hybrides dans les fermes Bourgeon. L'objectif premier de l'agriculture biologique n'est en effet pas d'atteindre des rendements plus élevés mais d'obtenir des céréales de haute qualité. L'augmentation des rendements serait d'ailleurs compensée tôt ou tard par une baisse des prix. En professant clairement l'obligation de ne cultiver que des variétés multipliables par les paysans eux-mêmes, Bio Suisse montrerait la claire volonté de l'agriculture biologique d'être une agriculture réellement durable.

Christian Voegeli, Bio Suisse

i Pour toute question ou suggestion, prière de s'adresser à la Coordination de la Fédération Bio Suisse, Christian Voegeli, tél. 061 385 96 23, christian.voegeli@bio-suisse.ch.

Photo: Thomas Alfvold



septembre aux 100 délégués. Le tableau ci-dessous fournit une vue d'ensemble des débats prévus. Les points du chapitre 5 «Informations» de l'ordre du jour permettront de présenter et de débattre un certain nombre de projets de modifications des Cahiers des charges, mais pas encore de les voter. Les modifications concrètes des Cahiers des charges impliquées par ces points seront probablement soumises au vote au printemps 2006.

Nouvelle discussion sur l'importation

Suite au dépôt d'une motion de Bio Genève, le Comité a institué un groupe de travail chargé d'étudier à la loupe la politique d'importation dans le domaine du vin. Un premier rapport intermédiaire va être présenté. La politique d'importation de Bio Suisse fait régulièrement l'objet de discussions. Le Cahier des charges fixe les principes pour l'importation des produits bio, la reconnaissance des exploitations étrangères et la déclaration des produits.

Bio Suisse autorise l'importation de produits Bourgeon depuis 1988. Ces importations servent tout d'abord à élargir l'assortiment (p. ex. café) et à régulariser l'approvisionnement du marché en cas de fluctuations de l'offre (p. ex. carottes). Depuis lors, les directives d'importation

Ordre du jour de l'Assemblée des délégués du 16 novembre 2005

1	Points statutaires	
1.1	Accueil	Ordre du jour, scrutateurs.
1.2	Procès-verbal	Adoption du procès-verbal de l'AD du 20 avril 2005.
1.3	Programme d'activités 2006	Présentation des activités prévues pour 2006 par les différents dicastères.
1.4	Budget 2006	Adoption du budget pour l'année prochaine. Le budget adopté par le Comité parviendra aux délégués avec l'envoi complémentaire de fin octobre 2005.
2	Révision des statuts et autres décisions	
2.1	Réforme structurelle: Direction de la Fédération	Lors de l'AD du 20 avril 2005, la motion de modification des statuts du groupe de travail pour la réforme structurelle (GTRS) a été rejetée: avec l'approbation de 65 % des délégués, la majorité des deux tiers nécessaire pour une modification des statuts a été manquée de justesse. Le GTRS a maintenant élaboré un compromis avec les principaux concernés, c.-à-d. les président(e)s des commissions de labellisation. L'AD d'automne doit se prononcer sur ce projet épuré. La Fédération doit être dirigée de manière centralisée par le Comité, tandis que les commissions de labellisations sont compétentes pour l'interprétation des Cahiers des charges et pour la reconnaissance des fermes Bourgeon. La résiliation des contrats de production et de licence restent du ressort des commissions de labellisation. Si les commissions de labellisation et le Comité ne peuvent pas se mettre d'accord sur des motions de modification des Cahiers des charges, les deux motions sont soumises aux délégués. Les membres des commissions de labellisation seront choisis par le Comité, mais ils devront être confirmés par l'AD.
3	Élections	
3.1	Élection de l'organe de révision	Les délégués doivent élire chaque année une fiduciaire ou une société de révision indépendante et reconnue pour vérifier la tenue des comptes de Bio Suisse.
3.2	Élection de remplacement de deux membres de la CLTC (Commission de labellisation de la transformation et du commerce)	Otto Schmid (représentant du FiBL) et Günter Schnell (spécialiste indépendant de l'AQ) se retireront lors de l'AD de cet automne après de nombreuses années de collaboration, et il faut les remplacer. La CLTC traite les questions d'interprétation et de développement du Cahier des charges de Bio Suisse dans le domaine de la transformation et du commerce. Elle décide de l'octroi et du retrait du Bourgeon et conclut les contrats de licences. À Bio Suisse, une sélection interne est en cours. Toute personne intéressée est priée de s'annoncer au Président de la CLTC, Max Eichenberger, tél. 061 731 26 69 ou à son organisation membre (pour les détails, cf. annonce publiée dans le bio actualités 7/05, p. 22).
4	Modifications du Cahier des charges	
4.1	Diminution des aliments fourragers conventionnels: Motion de réexamen	Les délégués ont décidé en 2002 de diminuer progressivement la proportion maximale d'aliments fourragers non biologiques. Cette décision avait été ancrée à l'art. 3.1.8 du Cahier des charges. L'AD du 20.04.2005 a décidé de diviser par deux à partir du 01.01.2006 la proportion maximale d'aliments fourragers non biologiques dans la ration globale et dans les aliments fourragers Bourgeon Intrants. Cette décision a été prise à une majorité extrêmement serrée. Bio Grischun est mécontente du résultat de ce vote et a déposé une motion de réexamen. La modification de l'art. 3.1.8 et de l'annexe 5 du Cahier des charges devra être revotée en novembre.
5	Informations	
5.1	Politique d'importation de Bio Suisse, importations de vin	Suite au dépôt d'une motion de Bio Genève, le Comité a institué un groupe de travail chargé d'étudier à la loupe la politique d'importation dans le domaine du vin. Premier rapport intermédiaire.
5.2	Normes sociales dans les fermes Bourgeon et chez les preneurs de licences	Le Cahier des charges de Bio Suisse devrait être complété l'année prochaine avec un nouveau chapitre sur les normes sociales qui devra être respecté aussi bien par les fermes Bourgeon que par les preneurs de licences, et aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Il est prévu d'introduire en même temps le titre «Commerce équitable» pour un autre nouveau chapitre dont la rédaction sera cependant remise à une étape ultérieure.
5.3	Marché du lait: État de l'application du Cahier des charges pour la commercialisation et de la stratégie commerciale	Le 20.04.2005, les délégués de Bio Suisse ont introduit, pour tous les membres de la fédération qui mettent du lait sur le marché, l'obligation de s'affilier à une organisation reconnue. Le Comité a reçu provisoirement pour une année la compétence d'agir en tant que CLM (Commission de labellisation du marché), donc c'est lui qui est responsable de l'interprétation et de l'application des nouvelles dispositions. En plus de la régulation du marché, Bio Suisse et la Table ronde du lait bio continuent bien sûr de s'occuper de stimuler la demande. L'AD va être informée sur l'état actuel de l'application.
5.4	Le principe de la globalité dans la transformation fermière et la vente directe	Les fermes Bourgeon doivent-elles pouvoir continuer de transformer et de commercialiser des produits non Bourgeon ou cela doit-il être expressément interdit? Les délégués seront appelés à statuer lors de l'AD du printemps 2006 sur l'application du principe de la globalité à la transformation fermière. Première discussion lors de l'AD de cet automne.
5.5	Interdiction de la culture du seigle hybride	La culture des variétés hybrides devra-t-elle être interdite pour les cultures céréalières biologiques (sauf pour le maïs)? Une première discussion sera ouverte lors de la prochaine AD.

Bronya Dehlinger, fonctionnaire, 4460 Gelterkinden BL

Bronya Dehlinger a 37 ans et travaille à l'administration cantonale de Bâle-Campagne. Elle vit avec ses deux filles dans un appartement de quatre pièces. Son plat préféré: des pommes de terre en robe des champs avec du fromage et de la salade. Sa boisson préférée: de l'eau de source, et, à défaut, de l'eau du robinet. Pendant ses loisirs, elle va volontiers en promenade ou au cinéma.

1 Pourquoi achetez-vous des produits bio?

Parce que je sais à peu près comment ils sont produits et parce qu'en général ils sont vraiment meilleurs.

2 Quels produits achetez-vous toujours en bio, lesquels jamais?

J'achète toujours du café bio. Et aussi les œufs, parce que je trouve très important qu'ils soient frais. Les légumes et la salade

que j'achète sont en général bio, mais il peut y avoir des exceptions. Le beurre de table et le beurre de cuisine sont le plus souvent conventionnels, mais on n'en utilise en fait pas tellement. Le beurre bio a meilleur goût tant qu'il est frais, mais il rancit plus vite. Il est aussi plus tendre, et il se met à couler avant que j'arrive à la maison.

3 À combien estimez-vous la proportion de produits bio dans votre ménage?

Environ la moitié, peut-être un peu plus.

4 En général, où achetez-vous vos aliments?

Un bon tiers au magasin bio de Gelterkinden. J'ai de la chance: c'est un très bon magasin, bien géré et doté d'un vaste assortiment. Le reste se répartit entre la Coop, la Migros et la laiterie.

5 Trouvez-vous que les produits bio sont trop chers?

Je les trouve parfois un peu trop chers, mais en général le prix est correct. Ils sont chers, c'est vrai, mais les petites structures de production, de distribution et de commercialisation ont leur prix. Si j'avais plus d'argent, j'achèterais certainement encore plus de produits bio.

6 Que pensez-vous des lignes bon marché des grands distributeurs?

Elles ne m'attirent pas spécialement. Malgré le matraquage publicitaire, ça ne me dit rien. J'ai acheté une fois une bouteille de vinaigre bon marché – pour un shampoing.

7 Faites-vous attention à la provenance des produits?

Oui, je trouve que c'est assez important. J'achète volontiers des produits laitiers de la région, et vu qu'en général ça m'intéresse de savoir d'où viennent les produits, je lis presque toujours les déclarations de provenance. Je n'ai pas de problème avec

les produits qui sont importés des pays voisins, mais je ne veux pas acheter des aliments qui viennent de l'autre bout du monde. Je résiste sans peine à la grande tentation des fraises à Noël ou des asperges de Californie, d'abord parce que c'est un non-sens écologique, mais aussi parce que je sais d'avance que ça n'a pas de goût.

8 Que signifient pour vous les labels bio, par exemple le Bourgeon?

Ils m'aident bien à orienter mes choix quand je fais mes achats. Le Bourgeon est assez digne de confiance, mais avec une tendance à la baisse parce qu'il se rapproche toujours plus du reste. Je trouve par exemple que le lait UHT avec le Bourgeon est une sacrée pantalonnade. Je trouve par contre Demeter vraiment cool. Ça, au moins, c'est du vrai bio.

9 Vous rappelez-vous d'une expérience clé qui vous aurait fait devenir consommatrice bio?

Je peux en être reconnaissante à ma mère: quand j'étais petite, je devais toujours manger bio. J'ai eu ensuite une phase contestataire où je rejetais tout ce qui était bio et où je ne voulais plus que des snickers et du coca. Depuis que je fais moi-même les achats et que je tiens un ménage, j'achète des produits bio. Cela se passera vraisemblablement de la même manière avec mes filles. En tout cas, elles commencent déjà à râler au sujet du bio.

10 Que pensez-vous des paysans et paysannes bio? Quelles sont les caractéristiques qui les distinguent?

J'ai l'impression que les paysans et paysannes bio sont des gens novateurs, qu'ils savent ce qu'ils veulent et à quoi ils en sont, qu'ils sont indépendants et conscients de leurs responsabilités. Je sais bien que ce n'est qu'une généralisation et que ce n'est pas valable pour tous, mais je connais des gens très bien dans le mouvement bio.

Interview: Alfred Schädeli



Photo: Alfred Schädeli

Bronya Dehlinger faisant ses emplettes au magasin bio WiWa de Gelterkinden.



planète bio

suisse cherche du renfort

Aimez-vous travailler avec des jeunes? Avez-vous envie de partager votre expérience et votre enthousiasme pour l'agriculture biologique dans le cadre d'un événement itinérant passionnant? Les postes suivants sont à repourvoir pour la saison 2006 (d'avril à fin octobre): animateur responsable, animateur, stagiaire animateur, cuisinier animateur, stagiaire cuisinier. Femmes et hommes bienvenus pour tous les postes. Les descriptions détaillées se trouvent sur le site www.bio-suisse.ch, les informations générales sur le site www.planetebiosuisse.ch

ml

Christophe Schiess est parti

Après une année et demie de fructueuse collaboration, Christophe Schiess a quitté le FiBL et la rédaction du bio actualités, dont il faisait partie comme interlocuteur pour la Suisse romande. Il gérait l'édition francophone du magazine et donnait des impulsions romandes à l'édition allemande. Au FiBL, il s'occupait aussi des expositions en Romandie et des pages francophones du site internet. En attendant qu'un successeur lui soit trouvé, le traducteur Manuel Perret et le rédacteur Alfred Schädeli sont les interlocuteurs des Romands au bio actualités.

À côté de son travail au FiBL, Christophe Schiess entretenait sa passion pour la musique, à laquelle il s'est maintenant entièrement consacré. La musique ne vit pas seulement de notes, mais aussi de pauses. On peut voir le départ de Christophe Schiess comme une pause prolongée, puisqu'il a heureusement l'intention de rédiger occasionnellement une note dans le bio actualités à titre de collaborateur indépendant.

als

Que d'énergie pour «Énergie!»

Le Marché Bio de Saignelégier JU de cette année était placé sous le slogan «Énergie!»... le temps gris et froid qui régnait sur les Franches-Montagnes et l'énergie de la bise échevelée qui soufflait ce week-end-là avaient quelque peu refroidi celle des visiteurs. Ce célèbre marché bio présentait des concepts modernes de production d'énergies renouvelables dans le cadre de l'agriculture biologique. Le soleil trônait au centre malgré un brouillard élevé, et cela au sens le plus littéral du mot: une gigantesque sculpture en forme de soleil dardait ses rayons depuis le milieu de l'enceinte, toute rayonnante d'énergie intérieure et libérant l'énergie positive des 10'000 visiteurs de la très vivante exposition annuelle du mouvement biologique jurassien.



Photo: Alfred Schädeli

Coop encourage 50 installations de biogaz

Coop soutient financièrement les agriculteurs du programme Naturaplan qui construisent des installations de biogaz. En lançant son programme «Naturaplan_Biogaz50», elle veut en effet contribuer à une meilleure utilisation du potentiel d'énergie qui sommeille dans l'agriculture. L'objectif est de construire au cours des 5 prochaines années 50 nouvelles installations de biogaz qui recevront chacune un financement d'encouragement de 50'000 francs sur un investissement total d'environ 600'000 francs.

lid

Renzo contribue à la commercialisation régionale

Les paysans bio des Grisons investissent dans la commercialisation régionale. Ils peuvent compter sur le soutien efficace de Renzo Blumenthal, Mister Suisse et paysan bio. Un immense Bourgeon, fauché dans une prairie visible depuis la N13 peu après Splügen en direction du San Bernardino, rappelle que plus de la moitié des fermes des Grisons respectent le Cahier des charges du Bourgeon. Les Grisons sont littéralement submergés de clients potentiels, puisqu'ils reçoivent chaque année 10 millions d'hôtes venus de près ou de loin, mais ils emmènent encore beaucoup trop rarement des produits agricoles des Grisons avec eux quand ils repartent.

Photo: Yannick Andrea



Photo: Esther Zeltner



Malgré la menace de la grippe aviaire, les volailles peuvent rester en plein air

L'actuelle vague de grippe aviaire déclenchée au début 2004 s'est étendue à de nombreux pays d'Asie. L'OVF (Office vétérinaire fédéral) a immédiatement interdit l'importation de tous les oiseaux et de leurs produits provenant des pays concernés. La Suisse, de même d'ailleurs que l'UE, renonce pour l'instant à interdire la production avicole de plein air. Le risque de transmission de la terrible épizootie par des oiseaux migrants est en effet actuellement considéré comme faible. L'OVF réévalue constamment la situation et prendra les mesures qui s'imposent si elle se détériore. L'interdiction des élevages de plein air détériorerait gravement la qualité de vie des volailles bio et influencerait négativement leur comportement.

FiBL

**COURS
D'INTRODUCTION**

Cours d'introduction à l'agriculture biologique
Cours obligatoire pour ceux qui commencent une reconversion à l'agriculture biologique
– Cantons de Vaud, de Genève et de Fribourg

Date

Jeudis 1 et 15 décembre 2005

Lieu

Serix, Palézieux VD

Programme

Ce cours s'adresse à toutes les personnes intéressées par une reconversion. Il est obligatoire pour ceux qui commencent avec le label Bourgeon. Il aborde les points suivants: les exigences pour le label «Bourgeon» et l'ordonnance bio, les conséquences économiques attendues pour votre exploitation, la présentation de partenaires des filières bio, le témoignage de producteurs bio expérimentés, la connaissance du système de contrôle et de certification.

Renseignements et inscriptions

Josy Taramarcz, ProConseil, Jordils 3, 1006 Lausanne, tél. 021 614 24 30, j.taramarcz@prometerre.ch

**MANIPULATIONS
GÉNÉTIQUES**

OGM et génétique agricole

Conférence avec débat de Jean-Pierre Berlan

Date

Lundi 17 octobre 2005 dès 18.30

Lieu

Site de Cernier NE
www.sitedecernier.ch

Programme

À partir de 18.30 heures: Présentation et dégustation de produits issus de l'agriculture biologique ou du commerce équitable
Organisation: Les magasins du

Monde et l'association Le Lopin Bleu.

Vers 20.00 heures: La conférence suivie d'un débat qui donnera la parole tant aux adversaires qu'à ceux qui soutiennent l'initiative qui sera votée le 27 novembre prochain. La liste des invités n'est pas encore connue, mais il y aura des représentants de l'Office fédéral de l'agriculture, des associations défendant un commerce équitable ainsi que des milieux agricoles bio et conventionnels.

Conférencier

Jean-Pierre Berlan (<http://perso.wanadoo.fr/jpe.berlan>), directeur de recherche auprès de l'INRA, Institut national français de recherche agronomique (<http://w3.inra.fr>)

Renseignements

Pascal Olivier, Chambre Neuchâteloise d'agriculture et de viticulture CNAV, Route de l'Aurore 4, 2053 Cernier, tél. 032 854 05 36, pascal.olivier@ne.ch

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Les plantes pour soigner les animaux: c'est possible!

Date

Mercredi 23 novembre 2005

Lieu

Restaurant la Grange, Yverdon-les-bains VD

Programme

Malgré l'action ciblée et spectaculaire des médicaments chimiques de synthèse, réduire leur utilisation dans les élevages est sans conteste un objectif: ils ont souvent des effets secondaires et laissent des résidus indésirables dans les produits animaux consommés. La phytothérapie – traitement des maladies par les plantes – représente donc l'une des solutions de médecine vétérinaire alternative intéressante pour les éleveurs. Dans le cadre d'un projet Interreg IIIa, le SRVA propose une formation de base sur

le sujet. Ce cours qui propose conférences et témoignages permettra d'approfondir les points suivants en médecine vétérinaire: effets thérapeutiques des plantes, modes de préparation phytothérapeutiques ou encore le savoir traditionnel en Suisse.

Responsable

Lucile Mery, SRVA

Renseignements et inscriptions

SRVA, Odile Perrin, tél. 021 619 44 06, www.srva.ch

FOIRES ET MARCHÉS

La Terre en Fête

Marché bio du Valais

Date

Samedi 22 octobre 2005, de 09.00 à 17.00

Lieu

Sion, Place du Midi, (centre-ville, parking du Scex)

Programme

Marché bio avec produits d'encavage, stand d'information

Renseignements et inscriptions

Karine Contat dos Santos, Biovalais, tél. 027 398 47 83, fax 027 398 47 86, karinecontat1@bluewin.ch

RECHERCHE

Préannonce

Journée Technique Romande d'Avenches 2005

La Journée Technique organisée chaque année conjointement par Progana et Agroscope FAL Reckenholz aura lieu le mercredi 14 décembre 2005 à Avenches. Thème central de cette année: les grandes cultures en bio. Le programme détaillé sera publié prochainement dans le bio actualités.

MILCHVIEH

Biobraunviehseminar

Wann

Donnerstag 1. und Freitag 2. Dezember

Wo

LBBZ Plantahof, Landquart

Inhalt

Anhand theoretischer und praktischer Beispiele wird aufgezeigt, wie eine standortgerechte Zucht zu realisieren ist. Dabei werden wirtschaftliche und marktrelevante Aspekte miteinbezogen.

Zusammen mit dem Braunviehzuchtverband und Swissgenetics werden in einer Podiumsdiskussion die Bedürfnisse der Biozüchterinnen diskutiert und weiterführende Ideen daraus entwickelt.

Kosten

Fr. 120.– inkl. Kursunterlagen und Pausengetränk, zuzüglich Fr. 20.– pro Tag für Mittagessen; Übernachtung am Plantahof möglich (Fr. 45.– pro Nacht). Einzelne Tage können zu Fr. 80.– zuzüglich Mittagessen gebucht werden.

Auskunft, Anmeldung

LBBZ Plantahof, 7302 Landquart, Tel. 081 307 45 45, Fax 081 307 45 46, E-Mail info@plantahof.gr.ch



■ PETITES ANNONCES

Je vends

À vendre **jus de raisin Demeter et Bourgeon** en bag-in-box de 3 et 5 litres. Encavage du Haut, Grand Rue 6, 2012 Auvornier, tél. 032 731 76 32.

Cherche acheteurs réguliers pour mes **60 à 80 balles d'ensilage** (région SH), tél. 052 681 30 63.

Je cherche

Jeune famille avec enfant cherche en Suisse

allemande ferme à louer/acheter pour printemps 06, capital propre existant, Clarissa & Patrik Schubiger, 8462 Rheinau, tél. 052 301 51 21.

Agricultrice/infirmière de 44 ans offre travail à temps partiel dans **ferme/horticulture** contre possibilité de logement indépendant. Région Berne préférée. Chiffre BA 105-3011011.

Divers

WWW.SAFTPRESSE.CH, jus de fruits, de légumes et de plantes aromatiques frais tous les jours à la maison, tél. 044 796 22 04.

Vraiment offensant

À propos de l'article «Un paysan zooglotte succède à Blanche-Neige» de Cordelia Galli Bohren, bio actualités n° 7, septembre 2005

» Le spot TV avec Blanche-Neige était bon. Le message du Bourgeon bio était bien transmis aux consommateurs. Le nouveau TV spot, choisi de manière interne, que vous désignez comme successeur digne de ce nom, est une véritable offense pour les paysans bio!



Ce spot TV présente en effet les paysans bio à un large public comme des êtres ridicules, bêtes et extrêmement niais. Les scènes avec le paysan grognant, caquetant et meuglant sont humiliantes. On ne peut même plus parler d'humour. Toutes les choses importantes que vous voulez en fait transmettre avec ce spot TV sont reléguées à l'arrière-plan, et le texte imprimé en petit ne peut être ni lu ni suivi au cours de l'émission. Ce texte serait pourtant exactement le message que vous aimeriez transmettre au téléspectateur. Il aurait dû être prononcé distinctement.

Famille Hehlen

Malheureusement d'accord

À propos de la lettre de lectrice «La publicité pour le lait fait penser à une visite chez le dentiste» de Claudia Capaul, bio actualités n° 6, juillet-août 2005

» Je pourrais malheureusement signer telle quelle la lettre de lectrice de Claudia Capaul. Je trouve en outre que le matériel publicitaire bio (cabas, matériel d'emballage, etc.) est laid. Il n'y a guère que le drapeau de Bio Suisse qu'on peut accrocher fièrement le dimanche à la porte de la grange pour que les touristes le voient. Je peux m'identifier un peu plus au nouveau spot TV qu'à la mamelle en plastique, mais une de nos clientes trouve qu'il présente les paysans bio comme des êtres déraisonnables et pas sérieux (de vrais idiots, ces paysans). Dire que la publicité bio de la Coop est très bien reçue par les consommatrices! La seule chose qui me dérange est le mélange du Bio et de NaturaPlan. L'article du journal de la Coop sur Mister Suisse (le bio rend beau!) a surtout été lu par les femmes jeunes. Je serais donc heureux que la publicité de Bio Suisse aille en direction de celle de la Coop ou de celle que fait l'Autriche pour les produits bio.

Rolf Streit, Galgenen SZ

Faites confiance à Alizée!

À propos la brève «Triomphe parisien pour Alizée», bio actualités n° 7, septembre 2005

» Dans le bio actualités 7/05, la rédaction se réjouit de la magnifique prestation et de la victoire d'Alizée Morend lors du concours Top Model 2005, concours qui a tenu en haleine toute l'Europe du petit écran pendant des mois! C'est un belle victoire pour une très belle femme, qui en plus a déjà fait la couverture du bio actualités 6/04! Je parie que cette couverture figure désormais dans le Press Book d'Alizée! Alors, chère Bio Suisse, quant est-ce que vous allez proposer un premier contrat publicitaire pour une jolie séquence de publicité TV ou une belle affiche dans nos villes avec la jolie Alizée? Cela nous changerait des corbeaux noirs et des bonshommes en gris-vert de la publicité pour l'agriculture suisse, du manque d'humour de nos distributeurs oranges et des énormités de notre Denner! Alors à quand un Top Model des Alpes pour le Bio Suisse et pour l'agriculture suisse, avec une fille qui sait d'où elle vient et ce dont elle parle? Osez, Osez Alizée! Osez, Osez le Bourgeon éclatant! Osez, Osez la jeunesse rayonnante de santé!



Ernest Bühler, Corseaux VD



Bon de 25.- francs pour une petite annonce dans le bio actualités

Ce bon vous offre l'espace de parution d'une petite annonce de 5 lignes d'une valeur de 25 francs. Ce bon est valable jusqu'à fin 2005. Prière d'écrire votre texte en majuscules d'imprimerie dans les cases du formulaire ci-dessous et de l'envoyer jusqu'au premier lundi du mois précédent à bio actualités, Services des annonces, Nicole Rölli, FiBL, Ackerstrasse, CH-5070 Frick, fax 062 865 72 73. Rappel: pour le même prix, les petites annonces sont systématiquement traduites et publiées aussi dans les deux autres langues du bio actualités.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38			
Fr. 0.-																																									
Fr. 0.-																																									
Fr. 0.-																																									
Fr. 0.-																																									
Fr. 0.-																																									
Fr. 5.-																																									
Fr. 10.-																																									
Fr. 15.-																																									
Fr. 20.-																																									
Fr. 25.-																																									
Fr. 30.-																																									
Fr. 35.-																																									

Laisser une case vide pour séparer les mots les uns des autres.

Nom, prénom _____

Adresse _____

NPA/Localité _____



Mühle Rytz AG

Agrarhandel und Bioprodukte

Votre partenaire bio

Action d'automne aliments vaches laitières

Rabais action jusqu'à Fr. 3.-/100 kg pour une commande combinée d'aliments et de minéraux, livraison jusqu'au 31.12.05

Nos lignes de produits:

Basic: Le prix avantageux

Standard: La meilleure performance

Haute performance: La satisfaction des plus hautes exigences, avec levures vivantes

Putzstart: La clé d'une lactation réussie!

Nous vous conseillons volontiers

Mühle Rytz AG
3206 Biberen
Tél. 031 751 20 22
www.muehlerytz.ch
mail@muehlerytz.ch
et votre conseiller régional



PRO BEEF®



www.pro-beef.ch

B I O



S U I S S E

Pro Beef GmbH

Drei Kreuzern 2, 8840 Einsiedeln, fax 055 412 79 53
Franz J. Steiner: tél. 055 422 16 16 ou 079 824 44 45
Courriel: franzj.steiner@freesurf.ch

Votre organisation de producteurs sous licence Bio Suisse

Courtage avantageux de:

Remontes pour la production de Bio Weide Beef
Génisses de pâturage bio – remontes pour vaches mères
Vaches mères – génisses – vaches laitières – vaches de réforme
Remonte d'élevage – veaux – bétail de boucherie

• **Conseil pour la Suisse romande:**
Coopérative PROGANA

Annonces et commandes:

Daniel Jaccard, tél. 024 441 46 66 ou 079 427 42 69,
fax 024 441 46 66, courriel prob beef@progana.ch,
infos sur www.progana.ch

• **Secrétariat central de Pro Beef:**

PROSUS, Marktplatz 3, 8570 Weinfelden
Tél. 071 626 23 50, fax 071 626 23 69
Heures d'ouverture: 07.30 à 12.00 heures

**AZB
CH-5070 Frick**

**PP Journal
CH-5070 Frick**

Veillez s.v.p. communiquer la nouvelle adresse

IMPRESSUM

bioactualités



14^{ème} année

Parution 10 fois par an (vers le 15 du mois, sauf en janvier et en août).

Tirage 904 exemplaires français, 7832 exemplaires allemands (certifié WEMF 2003).

Abonnements annuels résiliables pour fin décembre.

Distribution Aux exploitations agricoles et aux entreprises sous licence BIO SUISSE abonnements Fr. 49.-, étranger Fr. 56.-.

Éditeurs FiBL Institut de recherche de l'agriculture biologique, Ackerstrasse, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 72, Fax +41 (0)62 865 72 73, www.fibl.org.

BIO SUISSE (Association Suisse des organisations d'agriculture biologique) Margarethenstrasse 87, 4053 Bâle, Tél. +41 (0)61 385 96 10, Fax +41 (0)61 385 96 11, www.bio-suisse.ch.

Rédaction Alfred Schädeli, Thomas Alföldi (FiBL); Christian Voegeli (Bio Suisse); Manuel Perret (Suisse romande); bioactualites@fibl.org.

Traduction Manuel Perret, 1412 Ursins.

Maquette Daniel Gorba.

Impression Brogle Druck AG, Postfach, 5073 Gipf-Oberfrick.

Publicité Nicole Rölli, FiBL, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 04, Fax +41 (0)62 865 72 73, nicole.roelli@fibl.org.